

Le Castellias

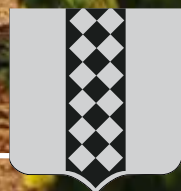
Journal Municipal

Septembre 2016

Numéro 5



Commune de Sainte-Anastasie





Océan

COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES
ET SÉLECTIVE
PROPRETÉ URBAINE
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
30 000 NÎMES

TEL. 04 66 38 19 60
FAX : 04 66 39 10 55

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://www.ocean-nimes.net)

CARITA TPA

**TERRASSEMENT
DIVERS**

06 27 26 24 54
caritatpa@orange.fr



145 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT

JMB - MS
MULTI-SERVICES

JEAN-MARC BASS

Travail soigné à petits prix

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières
30190 Sainte-Anastasie
jean.marc.bass@gmail.com

Portable : 07 822 835 68

SIREN : 799 215 801



*Création et fabrication de mobilier.
Mêlant subtilement style industriel et esprit loft*

INFORMATIONS PRATIQUES



Dans le cadre de la mutualisation de la téléphonie avec la direction des systèmes d'information de Nîmes-Métropole, la communauté d'agglomération avait mis à la disposition de la commune des téléphones ainsi que plusieurs lignes téléphoniques. Jusqu'alors, les numéros de téléphone de l'hôtel de ville étaient provisoires. Depuis le 18 juillet dernier, les numéros sont devenus définitifs. Ainsi, vous pouvez composer les numéros suivants pour joindre directement vos correspondants :

Accueil : 04.30.06.52.00

Sivu des Meyrannes : 04.30.06.52.03



LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél. **04.30.06.52.00** - Fax 04.66.81.02.28

Mail : mairie@sainte-anastasiie.fr

Blog officiel de la commune :

steaanastasiiegard.canalblog.com



Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi



Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR

Conception et réalisation : Association « Sainte-Anastasiie Communication »

Avec la participation de Madame Laurence DURAND, Secrétaire Générale

Photos : Alain FOURES

Le Journal Municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur le blog communal. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous le signaler par mail : steaanastasiiecommunication@orange.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !!!

Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez donner votre avis sur ce journal, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques et ce, que vous soyez association ou particulier. N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse suivante :

steaanastasiiecommunication@orange.fr

SOMMAIRE

Informations pratiques.....	p 1
Vie Municipale.....	p 2
Vie Locale.....	p 8
Le Petit Journal des TAP.....	p 19
Vie Culturelle et Associative.....	p 27
Informations générales.....	p 38

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Création - Maquette - Impression

Impression EDITIONS NORSUD Agence de Nîmes

62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert

norsudnimes@gmail.com

Tél. 06 80 44 14 55 - www.editionsnorsud.fr

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement





PAROLES D'ÉLUS : Laurent CHABAUD, Conseiller municipal

Je suis né à Sainte-Anastasia et ma famille est installée dans notre commune depuis plusieurs générations. Mes racines sont ici et j'aime profondément la commune dans laquelle j'ai toujours vécu.

Il y a maintenant quelques années, Gilles TIXADOR m'a demandé de l'accompagner lorsqu'il a décidé de présenter sa candidature à l'élection municipale. Connaissant la commune, je savais que la tâche ne serait pas facile mais je connais Gilles depuis l'enfance et nous entretenons ensemble depuis longtemps une amitié sincère et fidèle. Les contraintes liées à mon métier d'exploitant agricole ne m'ont pas permis d'accepter la fonction d'Adjoint qu'il m'a proposée lorsqu'il a été élu. Néanmoins, en tant que conseiller municipal, je participe activement à la vie de Sainte-Anastasia et tente de relever, par mon engagement, les nombreux défis qui se présentent au quotidien.

Ma connaissance du territoire local me permet d'être présent sur de nombreux dossiers essentiellement techniques. Supervisant notamment les agents de la voirie, je travaille également sur le dossier des pistes DFCL (Défense des Forêts Contre l'Incendie) en collaboration avec Madame PANAFIEU, Adjointe aux affaires scolaires.

Vous le savez tous, la commune est très vaste. Les agents communaux ne peuvent pas toujours assurer à eux seuls les tâches qui relèvent de leurs compétences. Le 01 janvier 2017, dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, l'usage des produits phytosanitaires

par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries sera interdit. La citoyenneté et le civisme seront alors de rigueur. Charge à chacun de nettoyer son devant de porte. Dans la négative, je vous laisse imaginer l'aspect visuel de notre commune ! Nous devons prendre conscience de la chance qui est la nôtre de vivre dans une commune rurale et de pouvoir élever nos enfants dans ce cadre. Faisons ensemble le nécessaire pour que cet environnement soit préservé ! Les difficultés financières que nous rencontrons ne nous permettront ni d'embaucher ni d'acheter du matériel de voirie. Nous ne pouvons donc compter que sur nous-mêmes...

C'est ainsi que l'hiver dernier, nous avons, grâce aux conseils de Monsieur Denis PELEGRIN, habitant de notre commune, conçu un moule qui nous permettra de fabriquer des jardinières. La conception « artisanale » nous évitera des achats trop onéreux pour nos finances déjà mises à mal. Nous espérons pouvoir fabriquer et mettre en place au printemps prochain plusieurs bacs qui viendront ainsi agrémenter le village.

D'ici la fin du mandat, je souhaite également la réalisation du hangar municipal déjà évoqué dans un précédent numéro. Un hangar digne de ce nom qui permettra de stocker dans de bonnes conditions l'ensemble du matériel technique.

Je n'ai personnellement ni l'envie ni l'intérêt de voir le village que j'aime se métamorphoser en « cité-dortoir ». Ma seule ambition est de préserver l'âme rurale de Sainte-Anastasia. Vivre dans notre village se mérite !

L'âge et l'état de vétusté de notre tractopelle ainsi que le montant important des réparations nécessaires à son passage au contrôle technique annuel nous ont amenés à le vendre pour pièces à un professionnel. De plus sans cette visite obligatoire imposée lors d'une utilisation de ce type de matériel par des employés territoriaux cet engin, malgré tout très utile, était devenu inutilisable.

Le produit de cette vente nous a permis de remplacer la camionnette de 1986 qu'utilisait quotidiennement Michèle ROBERT, agent technique communal, afin qu'elle puisse circuler en toute sécurité.

Donc ne vous méprenez pas, si vous apercevez un tractopelle en train d'effectuer des travaux « communaux », (parfois même en compagnie de nos agents techniques) il s'agit tout simplement de Laurent CHABAUD qui met gracieusement, son matériel, son gas-oil et son temps au service et pour le bien de la collectivité.





L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Ces dernières semaines, certains d'entre vous ont dû probablement se demander si notre Journal Municipal allait paraître... Même si le numéro 5 du « Castellas » arrive aujourd'hui avec deux mois de retard, le numéro 6 devrait être distribué, comme à l'accoutumée, en début d'année prochaine. Suite à mon accident et l'indisponibilité qui en a suivi, nous avons préféré différer cette parution plutôt que de vous proposer un travail bâclé et inachevé.

Ces quelques mois de convalescence forcée m'ont éloigné de la gestion communale mais aussi des divers rendez-vous que nous avons ensemble. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier très sincèrement tous ceux qui pendant ces moments difficiles m'ont adressé des témoignages de soutien. Mon épouse et moi-même y avons été très sensibles.

J'espère que vous avez pu profiter pleinement de vacances bien méritées et ainsi appréhender les prochains mois avec plus de sérénité. La rentrée scolaire au sein de notre école communale s'est bien déroulée et je souhaite la bienvenue à sa Directrice, Madame Terris Zeliem ainsi qu'à Madame Le Noir et Monsieur Lamouroux, enseignants de maternelle. Quant aux nouveaux collégiens et lycéens, j'espère qu'ils conserveront l'enthousiasme qu'engendre le changement et que les plus âgés d'entre eux trouveront l'énergie nécessaire aux études supérieures !

Dans mon précédent éditorial, j'avais évoqué la préparation du budget 2016. Il a, depuis, été réalisé et présenté avec les critères de « sincérité » que l'on se devait d'avoir vis-à-vis des divers services de l'Etat qui ont su appréhender la réalité financière de notre commune. Ce budget devait également prendre en compte un minimum d'investissements nécessaires et incontournables durant cet exercice, ce qui, toujours dans un souci de transparence, nous a amené à le présenter en déséquilibre.

Vous étiez nombreux à attendre le rapport définitif réalisé par la Chambre Régionale des Comptes, il est consultable et je vous propose de commenter ce document lors d'une réunion publique qui est fixée au **Vendredi 14 octobre 2016 à 19h00**. Lors de ce rendez-vous, votre équipe municipale évoquera non seulement cet audit mais également les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ou encore... de nouvelles « surprises » constatées !!

Face à la situation, l'élu que je suis se doit d'apporter une réponse, faire des choix en fonction de critères ou de contraintes imposées, soit par un lourd passif laissé en héritage, soit par des réglementations de plus en plus

contraignantes et coûteuses. Ces choix sont souvent bien différents de ceux souhaités pour la commune. Faute de pouvoir choisir entre le pire et le meilleur, c'est souvent vers le « moins pire » qu'il faut aller...

La majoration des taux d'imposition qui nous a été imposée après le vote du budget 2016 en est l'exemple même. La gestion rigoureuse et les économies budgétaires réalisées depuis 2014 étant arrivées au terme de leurs possibilités, la fiscalité restait le seul levier exploitable, aux yeux des magistrats de la C.R.C, pouvant être validé par la Préfecture.

Une fois de plus, j'invite les quelques irréductibles qui continuent à propager des informations erronées concernant « l'abondance » d'argent dans les caisses communales, à venir consulter les documents comptables, en Mairie. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Vous m'avez majoritairement accordé votre confiance. Sachez que, tout comme vous, je souhaite faire évoluer notre commune, et cela, sans différence entre les villages et pour tous les habitants, sans distinction.

Jusqu'à nouvel ordre, la priorisation des travaux et des réalisations nous oblige, une fois de plus, à faire des choix liés à la nécessité, l'urgence, les impératifs dus aux nouvelles mises aux normes ou l'opportunité de mutualisation de travaux, telle que la mise en conformité du maillage des bornes incendies à l'occasion des travaux d'adduction en cours réalisés par la Communauté d'Agglomération.

Je ne saurais terminer cet éditorial sans remercier toutes les initiatives, bénévoles, individuelles ou collectives qui n'ont pour seul but que de donner à nouveau vie à notre patrimoine afin de le transmettre aux générations futures. Je formule également beaucoup d'espoir dans une partie de notre jeunesse qui j'espère saura s'investir dans les années à venir afin de préserver et perpétuer les événements festifs, culturels et sportifs.

Ne vous investissez pas pour vos élus, mais pour votre village... pour Sainte-Anastasia !



Gilles TIXADOR
Maire de Sainte-Anastasia

Gilles TIXADOR



BUDGET PRIMITIF 2016

Il est de coutume que toutes les communes présentent les budgets qui ont été votés par leurs élus dans leur journal d'informations. Quelle que soit la manière choisie, un grand nombre de nos concitoyens ont beaucoup de mal à comprendre ou interpréter la totalité des informations fournies. Même si vous êtes nombreux, de part votre activité professionnelle, à pratiquer une comptabilité que l'on peut qualifier de «privée», ce qui pourrait vous permettre de parcourir d'un oeil plus averti les différents tableaux ou graphiques mis à votre disposition, la comptabilité «publique» utilisée par les collectivités et son fonctionnement imposent un raisonnement différent.

Dans ce nouveau numéro de votre Journal Municipal, vos élus ont souhaité vous apporter les traditionnelles informations mais également vous donner des explications plus abordables. Ainsi, nous allons éviter les colonnes de chiffres, les codes comptables ou les «chapitres» et autres «articles», autant d'appellations qui n'ont parfois qu'un effet rébarbatif.

Le budget d'une mairie est décomposé en deux «Sections»: Le « Fonctionnement» et «l'Investissement» avec pour chacune d'entre elles les Dépenses et les Recettes :

- **Dépenses de Fonctionnement** : *Ce sont toutes les dépenses qui servent à faire fonctionner une mairie au quotidien. Toutes ces dépenses sont payées avec une T.V.A qui n'est pas «récupérable».*

- **Recettes de Fonctionnement** : *Ce sont toutes les «rentrées» d'argent suite à des prestations payantes proposées et/ou réalisées par la mairie.*

- **Dépenses d'Investissement** : *Ce sont toutes les grosses réparations, constructions ou extensions qui viennent augmenter le patrimoine de la commune ou encore le remboursement des emprunts (qui sont censés servir à financer des travaux d'investissement...). Lors de ces travaux, la T.V.A payée sera récupérée 2 ans plus tard (ce remboursement est appelé : F.C.T.V.A).*

- **Recettes d'Investissement** : *Ce sont toutes les recettes qui vont servir à réaliser des investissements sur la commune (les sommes empruntées ou les subventions perçues au titre des futurs travaux d'investissement), la F.C.T.V.A (montant de T.V.A des travaux réalisés deux ans auparavant), les Taxes d'Aménagements (pour financer les extensions de réseaux ou l'aménagement de voiries).*

Lors de la préparation d'un budget, qui doit être approuvé par les services de l'Etat et plus particulièrement, la Préfecture, deux critères sont de rigueur :

- **La Sincérité** : *Un budget sincère est un budget qui reflète la réalité des finances de la commune (le bon comme le mauvais..), mais souvent la dextérité de certains élus ou de leurs secrétaires les amènent à extrapoler certaines données comptables assurant ainsi une sincérité toute relative !*

- **L'Équilibre** : *Dans le cas de certaines communes, fortement endettées comme la nôtre, l'équilibre budgétaire est trop souvent obtenu «artificiellement» par d'hypothétiques ventes de terrains et bâtiments communaux ou la programmation de nouvelles zones ouvertes à la construction censées produire des revenus de Taxes.*

Afin qu'il soit «**Équilibré**», que ce soit en Fonctionnement ou en Investissement, les recettes et les dépenses doivent être les mêmes à la fin de l'exercice (les 12 mois qui séparent les votes des budgets de chaque année).

Le 13 Avril 2016, devant le volume des investissements à réaliser au niveau des voiries mais également au niveau des divers bâtiments communaux et devant les contraintes budgétaires liées à l'endettement de la commune, le conseil municipal, dans sa majorité, a voté un budget 2016 en **Déséquilibre**.

Cette décision résulte de plusieurs réunions préalables avec les services de l'Etat (Préfecture, Direction Générale des Finances Publiques, Trésorerie..) qui confirmaient que l'endettement de la commune d'une part et la charge que représentait, encore malgré sa forte diminution, la participation de la commune au S.I.V.U des Meyrannes d'autre part, ne permettaient de prévoir aucun travaux d'investissement en l'état actuel des finances.

Saisie par la Préfecture du Gard, la Chambre régionale des Comptes a, d'autorité, équilibré notre budget 2016, au prix des choix suivants :

- Suppression de près de 100 000 euros de travaux de réparation de voiries envisagés.
- Augmentation des taux d'impositions.

Dès lors, deux options étaient proposées à vos élus :

- **Accepter** les propositions du magistrat mandaté par la Chambre Régionale des Comptes et retrouver notre libre gestion communale à partir de l'automne.



VIE MUNICIPALE

- **Refuser** de voter la décision modificative du budget incluant les propositions d'augmentation des taux qui équilibrent le budget 2016. Dans ce cas c'est le magistrat de la C.R.C et les services de l'Etat qui auraient imposé une gestion du budget communal sur du long terme.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 06 Juillet dernier, les montants proposés par la Chambre Régionale des Comptes, arrêtant ainsi le budget 2016, ont été votés à la majorité, dans les proportions suivantes :

- Dépenses de Fonctionnement : 1 393 755,00 euros.
- Recettes de Fonctionnement : 1 393 755,00 euros.
- Dépenses d'Investissement : 893 486,00 euros
- Recettes d'Investissement : 893 486,00 euros.

Pour l'année 2016, les taux d'imposition ont été fixés à :

- Taxe d'Habitation : 14,95 %
- Taxe Foncière sur les propriétés «Bâties» : 22,25 %
- Taxe sur les propriétés «Non bâties» : 63,35 %

Vous trouverez ci-dessous les renseignements permettant de mieux percevoir ce que représente et à quelle utilisation est affectée chaque partie colorée des graphiques qui vous sont proposés :

- **Charges à Caractère Général** : Achat des repas au traiteur pour la cantine, l'électricité, l'eau, le téléphone, le carburant, les fournitures scolaires...
- **Charges Exceptionnelles** : Tous les imprévus (non souhaités par les élus).
- **Autres Charges de Gestion Courante** : La subvention au S.I.V.U des Meyrannes et aux associations, la cotisation au S.D.I.S (Sapeurs pompiers), les services payants de Nîmes-Métropole (ex : le traitement des permis de construire facturé aux communes depuis 2015) ou la mutualisation de services...
- **Amortissements** : Tous les frais d'études obligatoires tels que la préparation du futur P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)...
- **Charges de Personnels** : Salaires et charges, médecine du travail, assurances du personnel, longues maladies...
- **Charges financières** : Intérêts des emprunts contractés, frais annuels de la ligne de trésorerie, ...
- **Dépenses Imprévues** : Réserves pour des dépenses (de Fonctionnement ou d'Investissement) que souhaiteraient effectuer les élus mais qui n'ont pas été budgétisées : 0 % en 2016 ! (la commune ne peut pas se le permettre...) ;
- **Virement à la Section d'Investissement** : C'est la somme obtenue si l'on soustrait les Dépenses de Fonctionnement aux Recettes de Fonctionnement sur la durée de l'exercice. La somme obtenue représente les économies réalisées sur le fonctionnement quotidien d'une mairie que l'on transfère dans la «Section» d'Investissement et qui permet de réaliser ou de cofinancer (avec des subventions) des travaux importants. Aujourd'hui, cette économie sert d'une part au remboursement de l'importante dette communale et d'autre part à effectuer quelques travaux indispensables et/ou mutualisés.

Exemples de Virements sur les quatre années précédentes :

- 2013 = 39 809 euros
- 2014 = 3 922 euros (Budget élaboré avant Mars 2014.)
- 2015 = 111 700 euros (Effet des premières mesures d'économies.)
- 2016 = 251 340 euros (Incluant les 100 00 euros d'économies imposées par la C.R.C.)

- **Solde d'exécution n-1 (n-1 correspond à l'année précédente.)** : Correspond au déficit d'investissement (Dépenses moins les Recettes = Manque encore de Recettes en 2015).

- **Immobilisations Corporelles** : Montants de travaux importants réalisés durant l'année (voirie Impasse des Amandiers, réseaux, extension éclairage public, chaudière école...).

- **Emprunts et dettes assimilées** : Remboursement du **Capital** des emprunts (sommes qui s'ajoutent aux **Intérêts** d'emprunts qui apparaissent en **Dépenses de Fonctionnement**.)

- **Immobilisations Incorporelles** : Autres frais liés aux études obligatoires (P.L.U, environnementales, cabinets ingénierie, ...)

- **Immobilisations en cours** : Opérations importantes effectuées et payées sur plusieurs exercices (années).

- **Remboursement des salaires** : Remboursement des salaires, par les assurances, des agents en maladie.

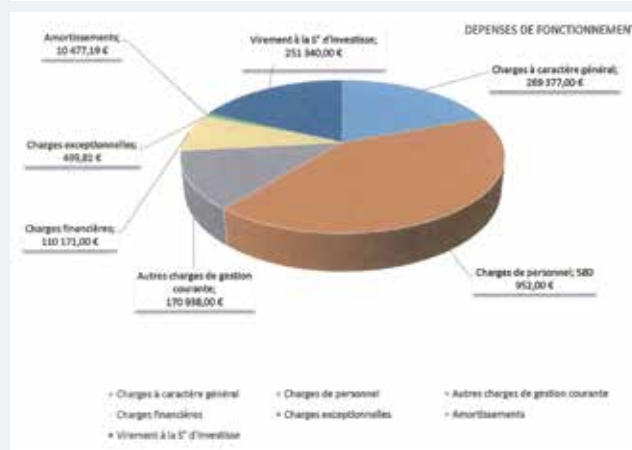
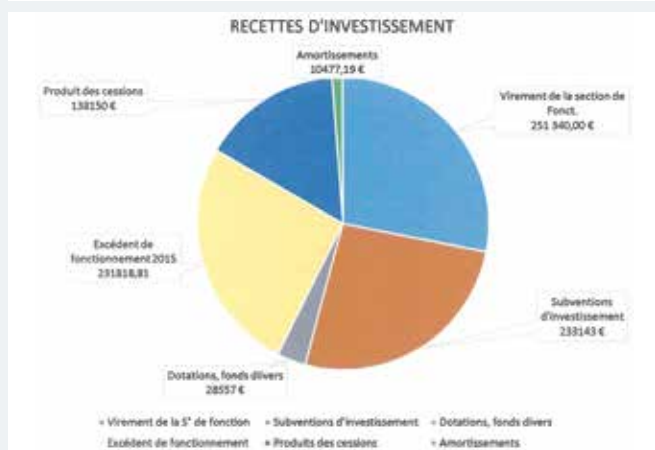
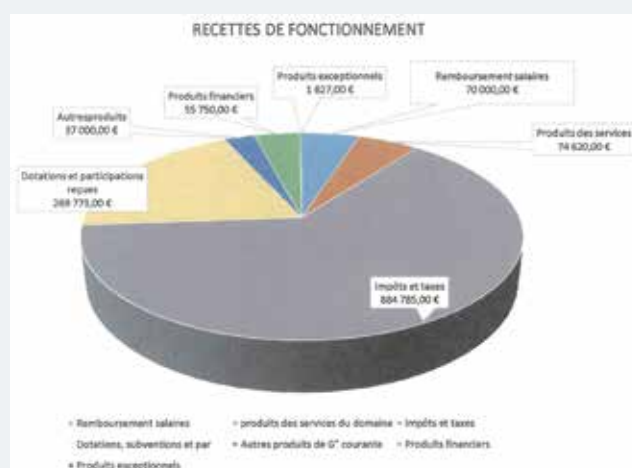
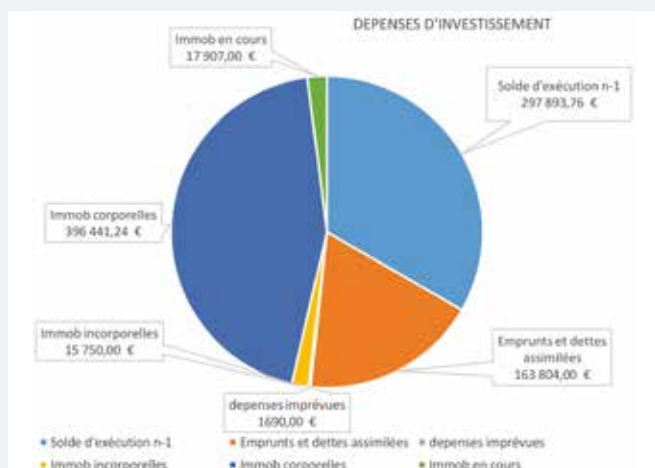
- **Dotations, subventions et participations reçues** : A.C de l'agglo (Allocations Compensatrices), D.G.F de l'Etat (Dotations Globales de Fonctionnement... en baisse chaque année !) et diverses petites taxes encaissées.

- **Produits exceptionnels** : Remboursement d'assurances à l'occasion de sinistres ou trop perçus par des organismes...

- **Produits des services du Domaine** : Vente des repas de cantine, garderie et T.A.P (Temps Activités Périscolaires) à l'école, vente de concessions cimetières, encaissement des photocopies en mairie...



- **Autres produits de G° (Gestion) courante** : Loyers des appartements communaux, locations du foyer, emplacements des commerçants...
- **Impôts et Taxes** : Part communale des trois Taux d'impositions (Fonciers «Bâti» et «Non bâti» ainsi que les impôts locaux), taxes...
- **Produits financiers** : Participations d'autres collectivités à des dépenses payées par la commune.
- **Virement de la S° (section) d'Investissement** : Economies réalisées en Section de Fonctionnement (comprenant les 100 000 euros imposés par le magistrat de la C.R.C pour 2016) qui sont transférés pour augmenter les recettes d'Investissement et assurer un équilibre.
- **Subventions d'Investissement** : Toutes les subventions demandées (Conseil départemental, Conseil Régional, Agglo, Préfecture, ...) et obtenues par vos élus pour la réalisation de travaux importants (cette somme qui peut faire imaginer à certaines personnes que la commune possède de la trésorerie !!!).
Les subventions représentent le plus souvent un maximum de 60 % de la somme nécessaire à chaque projet (la mairie doit auto-financer 20% de la somme H.T. plus les 20 % de T.V.A.) et souvent « faire l'avance » de la somme hors taxes avant de percevoir les subventions.
- **Produits de cessions** : Vente de terrains ou de biens communaux.
- **Dotations, Fonds Divers** : F.C.T.V.A. (récupération deux ans après de la T.V.A. réalisée lors de travaux en investissements), Taxe d'Aménagement...
- **Amortissements** : Opérations d'ordre de transferts de frais d'études (P.L.U.) qui sont obligatoires et qui se neutralisent entre la dépense de fonctionnement et la recette d'investissement.



CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Les mesures de modifications de notre budget communal imposées par le magistrat ont été appliquées et votées à la majorité lors du Conseil municipal du 06 juillet 2016. Un courrier en date du 29 juillet 2016 adressé en mairie nous confirmait que ces mesures de redressement étaient jugées suffisantes et ce, en accord avec l'avis favorable de Monsieur le Préfet. Ce que certains appellent communément « une tutelle » n'aura duré effectivement que 3 mois. Le travail de redressement des finances communales entrepris sera prolongé dans le même esprit de transparence avec les services de l'Etat et la C.R.C.



VIE MUNICIPALE

La crèche 1.2.3 Soleil

Chacun d'entre vous, qu'il soit concerné ou non, participe aux frais de fonctionnement de cette structure au travers de la participation annuelle allouée au syndicat par notre commune. Ce dossier, important, mérite que l'on y consacre régulièrement un espace dans notre journal municipal afin de vous informer des difficultés rencontrées mais également des avancées réalisées depuis le début du mandat.

Lors de sa création par arrêté préfectoral le 23 Juin 2002, le Bureau et son Président n'ont, semble t'il, pas souhaité proposer l'intégration au Syndicat à d'autres communes que Dions et Sainte-Anastasie, limitant ainsi dès le départ l'apport de participations d'autres communes limitrophes dont les enfants étaient déjà reçus au sein de cette structure.

Rappelons que le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Meyrannes (S.I.V.U) qui, comme son nom l'indique, n'a pour seule vocation que la gestion de la Crèche 1.2.3 Soleil est une entité indépendante, implantée seulement sur notre territoire pour des raisons structurelles.

Ainsi le personnel de cette structure ne peut être assimilé à du personnel communal de Sainte-Anastasie ou même de Dions. Approuvés par les deux communes, lors de sa création, les statuts prévoyaient notamment le calcul des participations selon un montant d'un euro par habitant.

Le 04 et 05 Août 2004 les représentants des deux communes modifient l'article 3 des statuts et approuvent le texte ci-après : « Les frais de fonctionnement de ce syndicat sont assurés par la participation des communes et par les aides financières accordées par d'autres collectivités territoriales (Conseil Général...) ou d'autres organismes (Caisse d'Allocations Familiales...) ou l'Etat.»

En l'absence de précisions supplémentaires, les participations étaient votées, de manière disparate (en 2006 aucune participation n'a été demandée aux communes ??) par les conseils syndicaux successifs jusqu'en 2014, toujours en fonction du nombre d'habitants des communes membres (Voir tableau et courbe d'évolution entre 2002 et 2014).

Il est bon de rappeler qu'à son arrivée en Avril 2014, le nouveau conseil syndical n'a pu donc que constater que des participations record avaient été budgétisées justifiées d'une part par un besoin important de trésorerie nécessaire à la « survie » de la structure et d'autre part au remboursement d'un prêt contracté durant les derniers mois de l'année précédente. Votre participation venait de passer à près de 100 euros par habitant.

Grâce à une gestion plus rigoureuse et la recherche de financements soit nouveaux, soit jamais sollicités, les participations devenues constantes en 2015 et 2016, ont considérablement diminué pour atteindre aujourd'hui environ 37,50 euros par habitant.

Ce résultat satisfaisant ne doit pas nous faire oublier la pérennité que nous souhaitons tous pour cette structure, ce qui nous impose de trouver des solutions à long terme.

Un autre paramètre revient régulièrement à l'ordre du jour des conseils syndicaux depuis 2009 : La volonté récurrente des élus successifs de Dions à vouloir quitter le syndicat au motif légitime que très peu d'enfants de leur commune fréquentent la crèche par rapport au montant des participations demandées. Pour autant, Sainte-Anastasie n'est pas en mesure de supporter à elle seule la gestion de la Crèche 1.2.3 Soleil. Dans ce contexte, le conseil syndical, qui compte 4 membres de Sainte-Anastasie et 2 de Dions, vote inexorablement contre ce départ.

Résignés, les élus de Dions ont voté le 12 juillet dernier, lors d'un conseil municipal, la suspension des versements des participations au syndicat. Même si sur le fond, cette décision peut-être compréhensible, sur la forme la Préfecture va imposer à la commune d'honorer ses engagements.

La prise de la compétence « Petite Enfance » étant régulièrement refusée par une majorité des 27 maires de l'Agglo, le regroupement imposé aux 14 villages de la Communauté de Leins-Gardonnenque en janvier 2017 et une fusion totale avec Nîmes-Métropole nous permettait d'espérer encore, il y a quelques mois... Deux communes ayant choisi de rejoindre Sommières et Uzès, la fusion totale et la possible reprise de compétence n'auront pas lieu. Malgré tout, la gestion de la « petite enfance » dans cette ancienne intercommunalité étant considérablement développée, des solutions devront être trouvées.

C'est dans ce but, que dès le début 2016, le maire a proposé sa participation aux diverses réunions de travail permettant d'associer le S.I.V.U des Meyrannes au développement des structures dans la partie nord de l'agglomération.





LES TRAVAUX EN 2016

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS, VOIRIES, BÂTIMENTS et INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Les missions prioritaires de nos agents techniques sont l'entretien régulier de notre vaste territoire communal. Un planning hebdomadaire de travail est établi la semaine précédente fixant les tâches courantes à accomplir auxquelles viennent s'ajouter les impératifs de dernière minute liés aux événements ou autres pannes et casses devant être traités dans les meilleurs délais.

Certes, l'une de nos priorités en matière d'entretien est de mécaniser dès que possible des opérations répétitives (telles que le balayage des rues avec le ramassage des feuilles) qui monopolisent du personnel. Depuis de nombreuses années, les zones urbanisées de notre commune se sont développées, le linéaire de voies à entretenir a augmenté sans que la manière de travailler n'ait évoluée ni le nombre de personnel changé.

Tout comme vous, ce sentiment de vivre dans une commune « sale » ne nous satisfait pas. La situation financière actuelle ne nous permet pas encore, dans l'immédiat, d'envisager un changement radical de méthodologie. De plus, les réglementations à venir ne vont pas nous faciliter la tâche.

Juste un rappel réglementaire pour ceux qui n'ont pas encore le réflexe citoyen que nombre d'habitants d'autres régions ont assimilé depuis longtemps : Conformément à l'article 99 et suivants du règlement sanitaire départemental du Gard et à l'arrêté municipal n°2016-02 du 12 janvier 2016, il appartient à chaque riverain d'assurer l'entretien des haies privées et des trottoirs situés au droit des façades de leurs habitations.

Cette démarche individuelle est encore sporadique mais ceux qui s'y prêtent n'ont pas à rougir, souhaitons seulement qu'ils fassent des émules. Ainsi, nous avons pu constater que des chênes ont été abattus gracieusement par un Russanais, rue des Meyrannes. Ce même citoyen a participé, ainsi qu'un riverain, au nettoyage du bassin de rétention face à l'école. Nous les en remercions chaleureusement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En octobre 2015, la commune a signé un contrat de maintenance des installations électriques avec la société SPIE SUD OUEST. Par ce contrat négocié pour une durée d'un an, la commune a confié plusieurs missions à l'entreprise :

- La maintenance de l'ensemble de l'éclairage public, qui a commencé par la réalisation (pour un prix forfaitaire intéressant) d'un premier état des lieux du parc existant.
- Dans un deuxième temps, (toujours de manière forfaitaire), l'entreprise a procédé à la réparation de 45 candélabres défectueux.
- Dans un troisième temps, elle a remplacé (des éléments vétustes et non réparables) ou ajouté 11 éclairages.
- Enfin, la Sté SPIE a procédé à l'étiquetage de tous les mâts d'éclairages, consoles et armoires comme elle s'était engagée à le faire. Chaque point lumineux est aujourd'hui localisé grâce à ses coordonnées G.P.S . L'ensemble des renseignements a été reporté sur une cartographie de notre territoire communal. Ainsi, si la référence du point lumineux est communiquée à la mairie à l'occasion d'une panne, l'entreprise localise précisément le lieu d'intervention, ce qui permet une meilleure réactivité.

L'expertise réalisée des techniciens de cette entreprise nous permet aujourd'hui de connaître précisément les caractéristiques et l'état de tous les points de notre éclairage public. Cette base de données va nous aider dans la priorisation et la programmation des travaux à venir.

D'autre part, notre commune étudie aujourd'hui les avantages que pourrait nous apporter la signature d'un contrat de performance énergétique (C.P.E). Ce contrat vise à remplacer le matériel vétuste et énergivore par des produits à Leds, plus performants, cette économie réalisée permettant le financement des futurs travaux.





VIE LOCALE

CIMETIÈRES

L'aménagement des extensions des cimetières de Vic et Aubarne est actuellement en cours d'étude (recensement des concessions abandonnées, implantation des nouvelles parcelles...).

Dans ce cadre et afin d'informatiser à terme la gestion des trois cimetières, la municipalité souhaiterait recenser l'ensemble des tombes et leurs propriétaires. Or, certaines concessions sont extrêmement anciennes et les documents retrouvés dans les archives municipales ne permettent pas toujours d'en connaître le(s) propriétaire(s). Nous avons également constaté que le nombre de personnes inhumées ne correspond pas toujours au nombre inscrit sur ces mêmes registres. Aussi, un appel est lancé aux mémoires vives du village : les personnes qui ont des informations sur des tombes très anciennes ou le devenir de leurs propriétaires, peuvent téléphoner, en mairie, au 04.30.06.52.00.

EAUX PLUVIALES

Depuis le 1^{er} mars 2016, la communauté d'agglomération a pris la compétence des réseaux d'eaux pluviales. A ce titre, elle doit réaliser l'entretien des fossés, conduites et bassins de rétention à l'intérieur des zones urbanisées de notre commune.

Une réunion qui s'est tenue le 29 juin en mairie a permis d'élaborer un premier plan d'entretien des fossés :

- Fossé situé chemin du Marel, derrière le lotissement Saint-Pierre.
- Collecteur du bassin des Cabanes, chemin des Cabanes.
- Collecteur qui descend du bassin situé Avenue du 19 Mars 1962.
- Réseau avenue des Sept.
- Réseau avenue des Marronniers.

Les premiers travaux devraient être réalisés à l'automne. Malgré les premières réalisations entreprises sur l'ensemble des communes de l'agglomération, diverses dispositions techniques, administratives ou encore financières restent encore à finaliser, d'autant que l'intégration des 12 communes de l'ex-communauté de communes de Leins-Gardonnenque risque de ralentir ce processus. Les risques potentiels et les travaux de mise en sécurité de nos ouvrages communaux évalués lors de l'étude hydraulique réalisée vont permettre à vos élus de mettre en avant certaines priorités auprès des techniciens et de l'exécutif de Nîmes-Métropole.

LA SÉCURITÉ

• L'aménagement du croisement de la RD n°18 avec la RD n°112 et la RD 979

Les personnels de l'Unité Territoriale de Bagnols sur Cèze du Conseil Départemental (ayant compétence sur ce secteur) ont présenté le projet de mise en sécurité du carrefour situé au lieu-dit La Bégude, constitué par les routes départementales n° 18, n° 112 et n° 979 (Rte d'Uzès).

D'après ces techniciens, le projet aurait été présenté à certains élus de Sainte-Anastasie il y a environ 4 ans. Compte tenu du nombre d'accidents fréquents sur ce site, vos élus actuels et les riverains auraient aimé voir la vitesse régulée par la réalisation d'un rond point.

Le projet validé par le Conseil Départemental, afin de sécuriser ce croisement, consiste essentiellement à réduire la voirie principale, poser des nouvelles bordures afin d'améliorer la visibilité et mettre en place une nouvelle signalisation verticale et horizontale.

Les riverains directement concernés par cet aménagement se verront proposer, par le Conseil Départemental, la réalisation de travaux de déplacement et de mise en sécurité de leurs entrées. D'après les services de l'U.T de Bagnols, les travaux devraient débuter à l'automne.





LA SÉCURITÉ (suite)

• La vitesse à VIC



Suite à la demande de plusieurs riverains en début d'année, la commune avait saisi l'Unité Territoriale d'Alès du Conseil départemental afin d'obtenir un abaissement de la vitesse à 50km/h sur la route départementale N° 18, notamment sur la portion de voie traversant le hameau de Vic. Or, cela nécessitait le déclassement et l'incorporation de cette partie de route départementale dans le domaine communal. Devenue voirie en agglomération et urbanisée, la vitesse aurait pu être limitée à 50 km/h sur cette portion. Le Conseil Départemental a réalisé une étude de la vitesse sur cette portion de voie au moyen d'un dispositif de comptage. Il s'avère que seuls quelques rares automobilistes dépassent la vitesse de 70 km/h.

Dans ce contexte, les services départementaux ont préconisé l'abaissement de la vitesse à 70 km/h.

Parallèlement, votre Maire a demandé aux techniciens de l'U.T d'Alès s'il était possible que les services du conseil départemental étudient un projet d'aménagement de l'entrée de Vic reconnue comme accidentogène. A sa plus grande surprise il a appris que plusieurs projets auraient été estimés et proposés il y a près de 10 ans !

Certains scénarios devenus impossibles aujourd'hui ne font que limiter le nombre de possibilités mais laissent encore des opportunités de mise en sécurité de cette intersection.

Afin de voir ce projet aboutir, certaines démarches ont été entreprises par vos élus en accord avec les contraintes édictées avec les services de l'U.T d'Alès.

De plus le déplacement de l'arrêt de bus et de son abri ont été également envisagés et ont déjà fait l'objet d'une réunion de concertation et d'évaluation des possibilités, sur site.

• Impasse Xavier SIGALON

Le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (S.M.E.G) a informé la commune de la nécessité de renforcer le réseau basse tension issu du poste « Fontanelles » situé route d'Aubarne.

A l'occasion de surconsommations hivernales importantes, le transformateur existant, qui ne pouvait plus prétendre alimenter un nouveau foyer, n'aurait pas résisté au rendement qui lui aurait été demandé et devait être changé avant l'hiver.

Conjointement à ces travaux de renforcement du réseau BT (Basse Tension), la commune a sollicité le SMEG pour la mise en souterrain des réseaux éclairage public et télécom sur l'impasse Xavier Sigalon avant d'effectuer la réfection complète de la voirie, largement dégradée après les intempéries de 2014.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

1. Renforcement et reconstruction du poste FONTANELLES : 105 000.00 € HT, pris en charge par le syndicat d'électricité (S.M.E.G) et enfouissement des réseaux électriques.
2. Mise en souterrain du réseau, rénovation et implantation de l'éclairage public : 6000.00 € HT, hors subventions, à la charge de la commune.
3. Mise en souterrain réseau téléphonique : 14 500.00 € HT, à la charge de la commune, hors subventions.
4. Des modifications du réseau pluvial et la réfection de la voirie sont en cours de préparation.
5. L'implantation d'une nouvelle borne incendie, à la charge de la commune, est également prévue afin de mettre aux normes le maillage préconisé par le S.D.I.S, non conforme dans ce secteur.





• Foyer communal Espace Paul MAUBON

Les associations et utilisateurs du foyer communal se plaignaient depuis plusieurs années du dysfonctionnement du chauffage au foyer communal. En début d'année, la commune a fait procéder à d'importants travaux de réparation. Trois compresseurs sur six ont été changés. Ces travaux ont considérablement amélioré le confort des locataires. Toutefois, le système général de chauffage semble mal adapté à un foyer communal : le refroidissement des compresseurs génère de l'air frais, ressenti au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment.

Le coût pour la commune s'élève à 1548 € pour l'étude et 17 331 € pour le changement des trois compresseurs défectueux ainsi que le changement des 12 filtres.

Enfin, devant le peu de rentabilité des panneaux photovoltaïques, la commune a commandé à la société K.HELIOS la remise en état du système installé au foyer communal. La réparation, dont le montant s'élève à 1992.00 € TTC, sera largement amortie par les nouvelles recettes encaissées au titre de la vente de l'électricité à EDF.

D'autre part, à la demande de la commune, Nîmes Métropole a réalisé une étude thermique du foyer communal entre le 16 mars et le 04 avril 2016. La même étude a également été demandée pour le bâtiment de l'école. Le rapport, reçu courant juillet, constitue un véritable support pour prioriser les travaux qui permettront de réaliser des économies d'énergie dans ces bâtiments.

Toutefois, les finances communales étant ce qu'elles sont, la rénovation énergétique des locaux municipaux devra s'étaler dans le temps.

• Aménagement du chemin des Amandiers

La création de la voirie du nouveau lotissement «Les Jardins d'Héloïse » arrivant à terme, il était inconcevable de laisser le Chemin des Amandiers sans aménagements. Ainsi, avant de poser un revêtement définitif sur ce qui n'était encore qu'un chemin de terre et en prévision de forts écoulements provenant de la nouvelle rue du Dr Jacques BELGUISE, un profilage a été réalisé.

Les pentes et les bordures de trottoir permettront le guidage et l'évacuation des eaux de pluie.

Après différents échanges avec la société Hectare, la fourniture et la pose gracieuse des points d'éclairages publics de cette voie ont été effectuées. De même qu'un fourreau, en prévision de l'enfouissement de la dernière ligne E.D.F aérienne existante sur ce secteur, a été posé afin d'éviter une future découpe de la chaussée lors de sa dépose.

De plus pour une enveloppe totale disponible, limitée à 15000 € HT, la pose d'un enrobé à chaud a été réalisée, gage de qualité, permettant une longévité accrue dans le temps face aux risques d'écoulement d'eau réguliers dans un secteur à forte déclivité.

A l'occasion de ces travaux, les habitants de l'impasse privée jouxtant l'entrée du Chemin des Amandiers, ont décidé de procéder au goudronnage de leur chemin tout en prolongeant l'aménagement qui permettra de guider les eaux de ruissellement provenant du haut de la rue des Meyrannes.

Dans l'avenir, des travaux de remise en état du passage piétons reliant le Chemin des Amandiers à la Rue du Jardinnet sont envisagés. La parcelle communale qui abrite le transformateur E.D.F situé à l'intersection formée par la Rue des Meyrannes et l'Avenue du 19 Mars 1962 devrait également faire l'objet de travaux d'embellissements dès que possible.





LE BLASON COMMUNAL

Dans le « Castellás » de Janvier 2016, nous vous avons invités à un petit voyage dans le temps et plus précisément à l'époque révolutionnaire. Notre commune s'appelait alors « Montauri »... Nous vous proposons aujourd'hui un retour dans un passé à la fois proche et lointain. Vous connaissez tous le blason qui orne les documents de la Mairie de Sainte-Anastasié.

Le mandement de Sainte-Anastasié reçut pour armoiries, en 1594, « d'argent à un pal losangé d'or et de sable » dit Eugène Germer-Durand dans le dictionnaire topographique du Gard. Nous connaissons, nous, un blason « à un pal losangé d'argent et de sable ». **Alors ce blason... losangé D'OR ou D'ARGENT ?**

En Septembre 1999, la réponse avait été donnée à la commune par Monsieur le Conservateur des archives du Gard :

Armoirie reçue en 1696. Sa description est bien « d'argent à un pal losangé d'argent et de sable »

Cette précision du Conservateur était suivie de deux commentaires :

1/ « je ne sais d'où Mr Eugène Germer-Durand a tiré la description différente des couleurs du pal » ;

2/ « si l'on veut être en parfaite conformité avec les règles de l'héraldique, on ne peut accepter telle quelle cette description. En effet, elle conduit à faire de l'argent la couleur principale du pal. Ce qui veut dire que les losanges extérieurs devraient être d'argent. Or, le champ de l'écu est d'argent. On violerait donc la règle qui interdit de mettre métal (or ou argent) sur métal ou émail (toute autre couleur) sur émail.

Pour lever la difficulté, il suffit d'adopter la description suivante : « d'argent à un pal losangé de sable et d'argent ». Dans ce cas, les losanges extérieurs seront de sable, donc noirs, et l'on aura mis émail sur métal.

C'est d'ailleurs la solution adoptée à juste titre par la personne qui a dessiné vos armoiries. Cependant, son dessin diffère du parti retenu dans l'Armorial sur deux points : le nombre des losanges (7 environ contre 5 ½ dans l'Armorial) et leur forme. Tels que dessinés, les vôtres sont en fait des carrés qu'il vaut mieux réserver aux échiquetés. Il faudrait donc dessiner de « vrais » losanges sans trop les effiler, car l'on obtiendrait alors un « fuselé » et non plus un « losangé ».

Le blason utilisé actuellement est donc celui « dûment rectifié » résultant de la description du dessin de l'Armorial d'Hozier qui a été transmis par Monsieur le Conservateur à la Commune en 1999.

Danièle POULLET-Conseillère Municipale

UNE CROIX RÉNOUÉE

À l'automne dernier, les habitants du hameau de Vic ont eu le plaisir d'admirer une nouvelle croix ornant le calvaire situé chemin des gours. Nouvelle ? pas tant que ça... La croix originale, cassée depuis de nombreuses années, a fait l'objet de soins particulièrement attentifs d'un habitant de Russan, Monsieur Gérard BIDAULT. Si celui-ci aime « son pays » comme il le souligne, il n'aime absolument pas « que de belles choses soient saccagées ! »...

À l'initiative de Monsieur Patrick DAIGNES, conseiller municipal, Gérard BIDAULT a entrepris une rénovation qui force l'admiration. Escabeau, mètre, papier et crayon lui ont permis, dans un premier temps, de reproduire sur feuille la croix abîmée, puis de remodeler une croix intégrale. Le projet terminé, il lui a fallu desceller l'ancienne croix et retailer en « queue d'aronde » l'espace qui la supportait. Afin de garder un témoignage du passé, Gérard a dériveté la couronne du Christ placée sur l'ancienne croix et l'a rivetée sur la nouvelle, réalisée dans des fers de pentures dont il a retailé les extrémités. Un vernis approprié lui a donné l'aspect authentique que nous pouvons admirer aujourd'hui.

Merci, Gérard, pour votre implication et votre persévérance qui ont permis de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine et la culture de notre village.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION : *Sainte-Anastasie Patrimoine*

L'usure du temps, les inondations de 2002 et de 2014 ont affecté notre habitat et les principaux monuments de notre commune. Quelques mesures de réhabilitation ont notamment permis de préserver des boiseries et des bas de murs extérieurs de l'église de Russan... Des Anastasiens ont donc décidé de créer une association pour sauvegarder non seulement notre patrimoine immobilier et culturel mais également l'environnement de notre commune et en assurer la promotion sur le plan touristique.

L'objectif est de rassembler des compétences, expertises, un réseau relationnel, des financeurs mais aussi des amoureux de notre environnement pour :

- élaborer et appuyer l'équipe municipale comme les propriétaires privés afin de définir des objectifs,
- établir un schéma directeur de réhabilitation de notre patrimoine,
- proposer des programmes de restauration au sens architectural du terme,
- construire les budgets des opérations en tenant compte de toutes les tâches et obligations contractuelles,
- monter des dossiers de financement auprès des affaires culturelles, des collectivités, des fondations et mécènes,
- décrire les montages contractuels identifiant le rôle de chacun, principalement des propriétaires (commune ou privé).

Mais cela, sans se substituer aux prérogatives des propriétaires. Et avec une très forte volonté des membres fondateurs que ces travaux de restauration permettent à des personnes en difficulté de retrouver, par le biais de chantiers d'insertion et de qualification, le chemin de l'emploi. Nous n'oublierons pas la convivialité grâce à des opérations de bénévoles en vue de la remise en état de petits ouvrages locaux, de sentiers découvertes complétant le réseau des Grandes Randonnées, de visites et conférences sur notre patrimoine et notre histoire.

Depuis notre création, nous avons déjà participé à quelques actions ponctuelles, comme l'accompagnement des amis des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, lors d'un balisage sur la commune, le descriptif d'une boucle Vélos Tous Chemins dans l'Uzège pour le compte de Nîmes-Métropole, la recherche en termes de propriété de l'Ilot autour de l'église de Russan et enfin, la réponse à un appel à projet de Nîmes-Métropole dans le cadre du développement durable.

Si vous partagez nos objectifs, une volonté de conserver notre cadre de vie, si vous avez une compétence, une expérience, des souvenirs de la vie du village, un peu de temps libre, rejoignez-nous en adhérant à **Sainte-Anastasie Patrimoine** pour nous soutenir, pour participer à des opérations de mise en valeur et de promotion de notre village, pour apporter vos compétences.

Membres fondateurs de Sainte-Anastasie Patrimoine : Jean-Lucien MINIER, Président
Josiane ROBERT, Vice-présidente
Gilbert HOULONNE, Secrétaire
Denis PELEGRIN, Trésorier

L'association est domiciliée au 120 chemin des Coudurières (sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com)



Clichés Florent Gardin

L'œuvre de Xavier Sigalon, intitulée « Sainte Anastasie faisant l'aumône avec Saint Chrysogone » est en attente de restauration depuis les inondations de 2002.

Cette œuvre monumentale de 3.80 mètres * 2.60 mètres, classée au titre d'objet des monuments historiques depuis 1911, a été réalisée afin d'embellir l'église de Russan (édifiée en 1682) dans le chœur du bâtiment au-dessus de l'autel.

Il nous semble nécessaire que pour le bicentenaire de sa création en 2017, elle retrouve son aspect d'origine et puisse à nouveau être exposée, dans un lieu à déterminer sur la commune, avant de retrouver sa place d'origine au chœur de l'église rénovée, rénovation qui fera l'objet d'un autre projet.

A ce titre, l'association en appui de la municipalité, a relancé l'ensemble des financeurs institutionnels et privés, construit et proposé un budget, toutes dépenses confondues, négocié l'accès à l'atelier de restauration pour des visites lors des différentes phases de réhabilitation.

Jean-Lucien MINIER



Tableau avant restauration



À SAINTE-ANASTASIE, L'AVENTURE, EN 2017, SE CONJUGUE AU FÉMININ...

L'ASSOCIATION « REVES'ELLES » AU RALLYE AÏCHA DES GAZELLES

Le prénom n'est pas la seule chose qu'elles ont en commun. Marion PASCAL, habitante de Sainte-Anastasia, et Marion CONNAN ont également un rêve, celui de participer ensemble à la prochaine édition du rallye Aïcha des Gazelles qui partira au Maroc au printemps 2017. La chose n'est pas aisée mais la motivation dont elles font preuve force l'admiration.

Pourquoi ce rallye ? Parce qu'elles savent y retrouver des valeurs auxquelles elles tiennent tout particulièrement : la persévérance, la solidarité et le dépassement de soi. Mais également parce que cette aventure 100% féminine intervient auprès de la population marocaine notamment en matière d'aide médicale. Des choix personnels les ont d'ailleurs poussées à prendre contact avec l'association SachAnge, située à Nîmes, afin de venir en aide à Sacha atteint du Syndrome d'Angelman, maladie génétique rare. Elles vont donc porter également le nom de l'association SachAnge durant tout leur parcours jusqu'au désert Marocain.

Pour pouvoir franchir les 2500 km prévus au programme de cette 27^{ème} édition, il leur faudra tout d'abord relever un défi de taille : celui de trouver le budget qui leur permettra de prendre le départ. Marion PASCAL et Marion



CONNAN ne manquent pas d'idées. Outre leurs incessantes recherches de sponsors, elles nous ont d'ores et déjà proposé du muguet sur la place de Russan, organisé un videgrenier le 22 mai dernier et nous attendent très nombreux à l'occasion d'un loto le 23 octobre prochain au foyer de l'espace Paul Maubon.

En participant activement à leurs actions, nous faisons en sorte que leur RÊVE devienne RÉALITÉ...

Marion CONNAN & Marion PASCAL

06.88.29.26.69 - 06.73.19.48.37

Association Rêves'Elles

www.reveselles.wordpress.com

Fb : [Marion Rêves Elles](https://www.facebook.com/RevesElles)

Twitter : [@RevesElles](https://twitter.com/RevesElles)

www.sachange.com

EN ROUTE POUR LE 4L TROPHY...

La 20^{ème} édition du « 4L TROPHY » se déroulera du 16 au 26 février 2017. Au départ de ce rallye exclusivement réservé aux étudiants de 18 à 28 ans et composé, comme son nom l'indique, de mythiques Renault 4, deux jeunes femmes fermement décidées à arriver à Marrakech : Marine DEPOUX et Coline BERGER.

Coline, étudiante en commerce et Marine, enfant du village et aujourd'hui élève infirmière, remuent actuellement ciel et terre afin de trouver les sponsors qui leur permettront de prendre le départ à Biarritz, franchir les 6000 kilomètres qui jalonnent le rallye et traverser ainsi 3 pays.

Pas de classement au temps dans ce rallye mais au kilomètre. Une véritable aventure humaine renforcée par une action humanitaire puisque les participants amèneront avec eux des fournitures scolaires destinées aux enfants du sud marocain.

Tous les compétiteurs le savent. Le sport mécanique est aussi une affaire d'argent ! Le budget qui leur est nécessaire s'élève à 8.400 euros. Les démarches inlassablement entreprises leur ont permis de trouver plus de la moitié de la somme et un véhicule qui, vous en conviendrez, ne manque pas de cachet...

Coline et Marine ont lancé une campagne de financement participatif. Si vous souhaitez les aider :

www.facebook.com/Les-Viennoises-en-4L-4L-Trophy-2017.

Vous pouvez également joindre Marine au 06.25.44.41.96



L'INAUGURATION DU « DOMAINE D'HÉLOÏSE »

Le soleil était au rendez-vous le vendredi 18 mars pour l'inauguration du Lotissement « Le Domaine d'Héloïse » et la dénomination de la nouvelle rue finalisant la jonction entre les deux villages de Russan et Aubarne.



Dr Jacques BELGUISE

Quelques mois plus tôt, le conseil municipal votait à l'unanimité une proposition écrite d'un riverain qui soumettait l'idée que le prolongement du chemin des Gours vers le chemin des Amandiers soit baptisé du nom du Docteur Jacques BELGUISE. Tout comme « Héloïse » qui est le prénom de la grand-mère de Monsieur GALBERT, propriétaire du terrain, le nom du Docteur BELGUISE a été retenu afin de préserver la mémoire collective de la commune.

Bien que n'étant pas résident, le Docteur Jacques BELGUISE, qui nous a quittés prématurément en 2005, a laissé le souvenir du médecin de campagne, prévenant, sympathique et avenant, qui pendant près de trente ans, a sillonné Sainte-Anastasia à l'occasion de ses visites à domicile.

C'est en présence de représentants de la société Hectare, aménageur du projet, de futurs résidents, d'entrepreneurs, de riverains et d'élus que le Maire, après la lecture d'un discours, a accompagné Madame BELGUISE qui a dévoilé la plaque officialisant cette nouvelle voie.

Après une visite des lieux, un apéritif a permis de réunir tous les participants à cette cérémonie et partager ainsi un moment d'échange et de convivialité en toute simplicité.



LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LA DÉLINQUANCE VOUS AVEZ DIT : «PARTICIPATION CITOYENNE» ?



Le 6 Juillet dernier a été signé en Préfecture le protocole de «Participation Citoyenne».

Le but de ce protocole est de former un maillage de personnes volontaires dans l'ensemble des hameaux et quartiers de notre vaste commune afin d'assurer une vigilance passive, dans le respect de la vie privée des concitoyens, sur des déplacements ou comportements suspects, des véhicules en stationnement anormaux... afin de diminuer les cambriolages, actes de délinquance ou agressions.

Cette chaîne de vigilance est mise en place, avant tout, dans un but de dissuasion. Aux entrées de la commune, un panneau signalera son adhésion à l'opération.

Autre objectif important : consolider le lien social. En connaissant les riverains de leur entourage, les voisins auront, par exemple, le réflexe de prendre aussi des nouvelles des personnes âgées isolées de leur quartier.

Les citoyens de la commune qui désirent rejoindre le dispositif peuvent se faire connaître en Mairie ou prendre contact avec l'élu référent, M. NEVEU.

James Neveu, conseiller municipal



L'ÉCOLE



Les nouveaux collégiens à l'honneur

Accompagnés de leurs parents, les enfants entrant en 6^{ème} se sont retrouvés en Mairie le 15 juin dernier.

A cette occasion, Madame Blandine PANAFIEU, adjointe aux affaires scolaires et des élus du conseil municipal, les ont accueillis pour leur remettre une calculatrice et les encourager dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Les enfants ainsi récompensés sont :

ADAM Dylan - AMMICHE-CONSTANT Théa - ARRIBERT Baptiste - BIANCIOTTO Kenzo - CASTELLO-LIONNE Lucille - CHARRAC-TRAN VAN Maxime - DALIN Cacy - FERDINAND Kylian - FETAND Hugo - GAUBIAC - SALENSON Lisa - KLOTCHKOFF Grichka Marie - LAVENUT Salomé - MEJEAN Pierre - MERAL Loïc - MEUNIER Tom - NEFETNI Ines - NORGET David - POMBARES Valentin



Le Land Art s'invite en CM2

La classe de CM2 a décoré les arbres de la cour à la façon « land art ». Le land art est un courant artistique qui pense que l'art et la nature sont inséparables. Nous avons travaillé en groupe et nous avons inventé des décorations en fonction de thèmes choisis par nous-mêmes : l'arbre féérique ; l'arbre de Pâques ; les arbres Pierre, feuille, ciseaux ; l'arbre du monde ; l'arbre d'hiver ; l'arbre de tout plein de choses ; les arbres du drapeau de la France ; l'arbre des Lego. Nous avons préparé et confectionné nos décorations pendant 5 heures sur les vendredis après-midis. Cela nous permis



d'apprendre à travailler ensemble pour réaliser quelque chose en commun. Nous avons aimé faire cela et nous nous sommes bien amusés. Nous avons découvert les œuvres de Nils Udo, un artiste allemand connu comme représentant du mouvement Land Art.

En tant qu'enseignante, l'objectif de cette activité était de créer, développer la créativité en groupe, observer cette petite garrigue dans la cour pour se l'approprier, la regarder autrement, et donc de permettre aux élèves de se positionner dans une démarche valorisante et respectueuse de la nature.

Catherine Terris Zeliem (et les enfants...)

Changement de traiteur à la cantine : un nouvel appel d'offres a été lancé au printemps pour 4 ans, renouvelable chaque année, pour la fourniture des repas de la cantine scolaire. L'ouverture des plis a été précédée d'une dégustation par une commission composée d'élus, de deux élus des parents d'élèves et de la responsable cantine. C'est la société API qui a remporté le marché, notamment en se différenciant sur l'organisation d'animations pédagogiques avec les enfants, comme le radar anti-gaspillage.

Les serviettes à la cantine... Pour les enfants régulièrement inscrits à la cantine, nous demandons aux parents des maternelles de porter une serviette de table en tissu marquée au nom de l'enfant le lundi matin. Elle leur sera rendue le vendredi pour pouvoir être lavée. Pour les primaires plus grands ainsi que les enfants présents occasionnellement, un paquet de serviettes en papier est demandé par enfant.

Facturations cantine/garderie : Comme l'an passé, les factures mensuelles cantine et garderie vous seront envoyées directement sur vos messageries électroniques au début du mois suivant. Rappelons qu'il y a deux régies de paiements séparées : une pour la cantine et une pour la garderie, ce qui implique deux paiements séparés, de préférence par chèques.

Les paiements se feront uniquement à la cantine de l'école auprès de Sandrine GIRR durant les périodes scolaires et la première semaine des vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 08h50 / - Le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Aucun paiement en argent liquide ne sera accepté en dehors de ces horaires.

Blandine PANAFIEU - Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires





VIE LOCALE

L'ÉCOLE



Des travaux

Le maintien du plan VIGIPIRATE a entraîné quelques travaux à l'école :

- la mise en place de films de camouflage limitant la vision de l'extérieur,
- la peinture de certaines barrières transparentes des petites cours,
- la mise en place de barrières le long des bâtiments de l'école (et de la crèche),
- l'équipement des portes principales des classes par des boutons à fermeture rapide,
- la mise en place d'une sonnerie à la cantine : les enfants seront accompagnés par un agent municipal à la porte de la cantine et remis à leur(s) parent(s).



Il est rappelé que les attroupements devant ces bâtiments sensibles sont interdits et nous demandons à tous la plus grande vigilance.

BIENVENUE !

Pour cette rentrée 2016, 3 nouveaux enseignants intègrent notre école : Mme Terris Zeliam assure la direction de l'école et enseigne en CM2 ; Mme Le Noir et Mr Lamouroux enseignent sur les 2 classes de maternelles. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école. M^{me} Privat reprend la classe de CM1 en élémentaire.



LES EFFECTIFS...

La baisse des effectifs à l'école est une réalité après une fermeture de classe l'année dernière. Dès décembre 2015 et après discussion avec Mr Couturat, Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription, une réflexion s'est engagée quant à l'inscription d'enfants nés en janvier ou février de l'année suivante par des parents volontaires et bien entendu dans la mesure des places disponibles. L'objectif est de lisser les effectifs d'une année sur l'autre pour éviter une nouvelle fermeture de classe tout en permettant à des enfants « prêts » de faire leur entrée à l'école. D'abord sur liste d'attente, 3 enfants nés en janvier 2014 ont fait leur entrée cette année en maternelle aux côtés des enfants nés en 2013. Ils libèrent ainsi des places convoitées à la crèche inter-communale du SIVU des Meyrannes.

CALENDRIER SCOLAIRE 2016 2017

zone A	zone B	zone C
Besaçon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2016	OCT. 2016	NOV. 2016	DÉC. 2016	JANV. 2017	FÉV. 2017	MARS 2017	AVR. 2017	MAI 2017	JUIN 2017	JUIL. 2017	AOÛT 2017
J 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2
S 3	L 3	J 3	S 3	M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3
D 4	M 4	V 4	D 4	M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4
L 5	M 5	S 5	L 5	J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5
M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7
J 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8
V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9
S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10
D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11
L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14
V 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	V 15	S 15	M 15
V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16
S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18
L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21
J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22
V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24
D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25
L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28
J 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29
V 30	D 30	M 30	V 30	L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30
L 31	M 31	V 31	L 31	M 31	S 31	S 31	M 31	J 31	L 31	M 31	V 31





LA CRÈCHE

Les enfants de la crèche fêtent le carnaval...

Le Mardi 8 Mars, toute l'équipe de la crèche s'était mobilisée pour fêter, comme il se doit, «CARNAVAL» !

Dans une ambiance haute en couleurs, petits et grands ont pu profiter de ce moment récréatif entre jeux de bulles, rires, chansons et petits pas de danse improvisés.



... Et visitent l'école



Toutes les semaines d'avril à juin, les « futurs petits écoliers » de la crèche sont allés partager un moment avec les « grands » de la petite section de maternelle. Ces temps d'échange facilités par la proximité des deux établissements permettent une intégration toute en douceur des enfants de la crèche vers leur nouveau cadre de vie.



Le mardi 28 juin, tous les parents de la crèche 1,2,3 Soleil étaient à leur tour invités et la maîtresse de la petite section de maternelle a pu répondre à leurs interrogations. Ils ont également visité la cantine et un agent scolaire a pu expliquer le fonctionnement de la garderie. Une belle façon de terminer ces trois premières années de crèche et d'aborder avec sérénité et joie la rentrée scolaire !

Christine RAVAILHE
Directrice de la crèche 1,2,3 Soleil



TRISOMIE 21 GARD
Opération Petits déjeuners

16^{ème} édition

Dimanche
20
novembre
2016



Journée Nationale
de la TRISOMIE 21



Le Petit Journal des TAP

Septembre 2016

Parce que les Temps d'Activités Périscolaires sont une réussite dans notre commune, parce qu'ils sont le fruit du travail d'animateurs passionnés et parce que rien ne vaut le sourire d'un enfant... nous vous proposons une nouvelle rubrique dans le Journal Municipal. « Le Petit Journal des TAP », réalisé par les enfants pour les enfants et édité une fois par an, sera la synthèse des principales activités proposées tout au long de l'année scolaire écoulée. Parce qu'il est placé au centre du « Castellas », vous pouvez ainsi facilement le détacher. Alors, bonne lecture à tous...

Corinne TIXADOR – Sainte-Anastasia Communication



Voici un petit compte-rendu des activités réalisées par les enfants de **Petite et Moyenne Section** au cours des jeudis après-midi sur la thématique « Au fil des saisons ».

Automne : Les enfants ont ramassé différentes feuilles et les ont étudiées afin de réaliser un herbier sous forme de set de table.

Hiver : Préparons Noël ! Fabrication de pampilles de Noël ainsi que d'un bonhomme de neige. Ateliers cuisine : la galette des rois en janvier, les crêpes en février.

Printemps : Fabrication d'un panier de Pâques rempli d'œufs en chocolat. Fabrication de fleurs, préparation de cadeaux de la fête des mères et de la fête des pères.

Été : La mer et sa richesse de poissons, leur environnement...



Un groupe de **Moyenne Section** était avec Karine. Parmi les différentes activités qui leur ont été proposées, les enfants se sont exprimés, au mois de Février, sur une activité ou un moment particulier qu'ils ont apprécié.

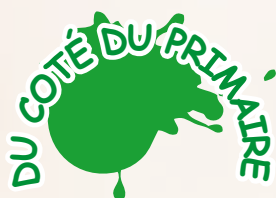
Louise	J'ai tout aimé mais j'ai préféré fabriquer les pandas.
Geo &	Les TAP, c'est bien parce qu'on fait des activités, j'ai bien aimé faire les têtes avec des feuilles d'automne.
Charly	Les dessins.
Lily	Regarder la vidéo sur le panda et fabriquer la petite chinoise.
Camille	J'aime bien parce qu'on fait du travail et j'ai aimé la vidéo du panda.
Lila	Regarder les photos de la Chine et les chapeaux chinois.
Lilian	Les activités sont bien, j'ai aimé les pandas de Chine et préparer de la compote de pommes.
Armand	J'aime la musique quand on se repose.
Sébastien	J'aime les activités et le loto de Noël.
Lucien	Les chapeaux chinois.
Paolo	Manger la salade de fruits.
Cina	Le hibou
Estérel	Fabriquer les pandas et manger la salade de fruits.

Les enfants de **Grande Section** ont préparé des décorations pour Halloween et Pâques. Ils ont fait des crêpes (MIAM MIAM, les petits gourmands...), sont allés se promener dans la garrigue avec les plus grands (et ils ont même été plus sages !). A Noël, ils ont fabriqué un joli calendrier de l'Avent (rempli de surprises cachées à l'intérieur).

Louna, Océane, Leyla, Naya, Lana, Oriane, Guilia, Livien, Yannis et Hugo vous présentent leur beau calendrier.



Aux TAP, on fait aussi des concours de grimaces !!!



Quand je serai grand, je serai...

L'espace d'un après-midi, grâce à l'intervention de Pacôme LEFEVRE notre jeune animateur et Maître d'armes, une douzaine d'enfants, armés d'un fleuret et le temps d'un duel, s'imaginent être un Jedi, un chevalier ou pourquoi pas un samourai...



Vive les activités EXTÉRIEURES !

Comme dit Arnaud CHEVALIER, notre animateur en escalade, course d'orientation et spéléologie « Ici, les enfants ont la chance d'avoir la garrigue, tout autour, à portée de mains. Autant en profiter !! »



Recette de pain d'épice pour les gourmands

- 250 g de miel (d'un goût assez fort, bruyère par exemple)
- 10 cl de lait chaud
- 100 g de beurre fondu
- 200 g de farine
- 1/2 sachet de levure
- 50 g de cassonade
- 1 oeuf
- 1 pincée de sel
- cannelle, gingembre, clou de girofle, noix de muscade...
- noix, noisettes, amandes, noix de coco, écorces d'oranges

Préparation de la recette :

Délayer le miel dans le lait chaud.

Ajouter le beurre fondu, puis la farine en mélangeant énergiquement en cas de grumeaux.

Incorporer alors la levure, la cassonade, l'oeuf et le sel.

Ajouter les épices et les noix, selon les goûts.

Faire cuire dans un moule à cake (ou à pain) pendant 30 à 35 min, à four chaud (180 - 200°C).

Miam miam !



Le joli coin fleuri

Jacinthes, Narcisses, Jonquilles, Tulipes, Iris de Hollande : plantées à l'automne, ces fleurs ont fleuri au début du printemps.



D'abord, on plante...



Et ça pousse !!



Les échecs



• But du jeu :

Faire échec et mat, évidemment, l'adversaire peut abandonner et vous avez la possibilité de gagner au temps.

On dit que le Roi est en échec, lorsque la case qu'il occupe est contrôlée par une pièce adverse (en d'autres termes, lorsqu'une pièce peut le manger).

-> le Roi doit donc OBLIGATOIREMENT parer cet échec.

Si le Roi ne peut parer l'échec, il perd la partie, puisqu'il est échec et mat.

Caractéristiques de l'échec et mat :

- Le Roi ne peut plus se déplacer.
- Aucune pièce alliée ne peut s'interposer pour parer l'échec.
- La pièce qui fait l'échec ne peut être éliminée.



Charade

Mon 1^{er} se dresse sur le pont du bateau.
Mon 2^{ème} est une boisson que les Anglais aiment beaucoup.
Mon 3^{ème} est identique au premier.
Mon 4^{ème} est une petite bête qui s'accroche sur la peau du chien et suce le sang.
Mon tout, tu l'apprends à l'école.

Réponse : mathématiques

Le coin des blagues

Histoire de patates... Deux patates marchent sur la route... L'une se fait écraser et l'autre dit « PURÉE !!! »



RESPONSABLE : BLANDINE PANAFIEU – ADOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES

COORDINATION : STEPHANIE GIRARD - **LOGISTIQUE** : SANDRINE GIRR

Accueil des moins de 6 ans :
Thérèse SERRES (PS)
Karine BRUN-BELET (MS)
Michèle ROBERT (GS)

Accueil des plus de 6 ans :
Stéphanie GIRARD
Sandrine GIRR

Assistées de Marcelle HOUET, Magali PILLON et Laurence GIBERT.

Un grand remerciement aux animateurs qui ont participé cette année aux TAP :

Arnaud Chevalier (escalade, spéléologie, course d'orientation), Jacques Cazeneuve (échecs), Ahmed Maharzi (football), Pacôme Lefèvre (escrime), Gilbert Houllonne (QI Gong), M^{me} Bénamane (parent bénévole pour la décoration), Béangère Martin (danse traditionnelle), Nancy Bouquet (sculpture), Françoise Grand et Bernardette Garcin (bénévoles en sculpture), Sophie Showb et sa maman (initiation Chant et conte de Noël).

Merci également au personnel municipal qui a assuré le bon fonctionnement des TAP tout au long de l'année : Sandrine, Marcelle, Thérèse, Karine, Michelle, Laurence, Magali et Claudine.

Un remerciement tout particulier à Valérie VERNET (Centre de Loisirs de Blauzac) pour ses précieux conseils...

Parents ! Qui contacter ?

Pour inscrire votre enfant aux TAP : rien de plus simple ! Avant le début de la période suivante et dans la limite des places disponibles : téléchargez le dossier d'inscription disponible sur le blog communal (steanastasiergard.canalblog.com - onglet «Education» «Les TAP»). Une fois édité et complété, contactez Madame Stéphanie GIRARD au 04 66 63 02 28.

Une question, une idée ou une proposition d'atelier : contactez Madame Blandine PANAFIEU - Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires en Mairie au 04 30 06 52 00 ou Madame Stéphanie GIRARD au 04 66 63 02 28.

LA SÉCURITÉ INCENDIE

Depuis plusieurs années il est de notoriété que l'Etat se décharge de ses compétences sur les collectivités territoriales telles que les Conseils Départementaux (Ex-Conseils Généraux).

Ainsi l'effet de « cascade » aidant, certaines compétences et donc responsabilités incombent de plus en plus aux mairies avec la surcharge de travail et les frais que cela engendre.

Une commune doit être en mesure de fournir un débit minimum à chacune des bornes incendies implantées sur son territoire lors de l'intervention des sapeurs-pompiers à l'occasion d'un sinistre.

Dans le dédale de ces nouvelles réglementations, un maire doit prioriser les travaux nécessaires afin de coller au mieux aux exigences administratives et techniques sans en oublier le financement.

Après avoir demandé un bilan au S.D.I.S (Service Départemental d'Incendie et de Secours), il s'avère que certaines bornes sont depuis longtemps en dessous de la pression réglementaire.

A l'occasion de travaux de mise en conformité des réseaux de distribution Avenue des Sept à Russan, la borne qui présentait la plus grosse problématique en matière de pression a été traitée par les prestataires qui ont assuré les travaux.

Les zones urbaines de plus en plus étendues et denses ainsi que les risques climatiques croissants vont nous amener à dresser un bilan sur l'implantation des bornes sur l'ensemble du territoire communal afin de répondre, une fois de plus, aux réglementations administratives en vigueur mais surtout d'assurer la sécurité de nos concitoyens et de Sainte-Anastasié. A suivre...



STATIONNEMENT : ATTENTION AUX RESPONSABILITÉS !

Dans toute ville ou village, l'augmentation de la population (en zone d'urbanisation dense ou suite à la disparition des tailles minimum des parcelles constructibles) implique un accroissement du nombre de véhicules et un manque de places de stationnement disponibles sur la voie publique... notamment quand on souhaite se garer devant sa porte !!

La ruralité de notre commune ne doit pas faire oublier les règles mais également le respect d'autrui. La gêne des uns s'arrêtant au moment ou commence celle des autres, nombre d'habitants de Sainte-Anastasié et plus particulièrement de Russan, confondent la rue avec leur jardin, au point que le stationnement de leurs véhicules empêche toute circulation motorisée.

Ainsi dans certaines rues (Rue Sourde, Rue du Couvent, Rue du Porche... ou même sur la place de la Fontaine!!!), les riverains subissent des entraves régulières sans oser se plaindre à voix haute.

Les auteurs de ces pratiques diront que notre village n'est pas grand et que les personnes gênées n'ont qu'à faire un détour !!! Manifestement, ces auteurs ne pensent pas à l'urgence et à l'intervention éventuelle des services de secours (Sapeurs- pompiers, SAMU, Gendarmerie ...), ces mêmes secours qui ne pourront pas arriver assez vite pour sauver une vie... peut-être la leur !!

Ces intervenants le font souvent de nuit, sans une réelle connaissance de la topographie, dans un souci d'efficacité et de rapidité et très souvent au moyen de G.P.S dont les informations sont parfois difficiles à exploiter compte-tenu de la complexité de notre commune.

Alors n'attendons pas que l'irréparable se produise, Mesdames et Messieurs les contrevenants, outre le risque de verbalisation (Ref : Art R644-2 du Code Pénal – Entrave à la libre circulation ou Art L412-1 du Code de la Route), c'est de votre responsabilité qu'il s'agit !

Respectez la signalisation en place ou celle à venir... sans ajouter de commentaires !

Le Maire, Gilles TIXADOR





« Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap »

A l'initiative de l'Association des Amis de Saint-Jacques en Languedoc Roussillon, des Lions Clubs de Nîmes, Uzès et Bagnols sur Cèze, environ 200 randonneurs ont participé, le Dimanche 8 mai, à la 4ème marche sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle en Gard Rhodanien.

Le but : rejoindre Pont-Saint-Esprit et Saint-Gilles et l'étape proposée en ce 8 mai reliait Uzès à Russan. 3 possibilités s'offraient aux participants : 15 kms, 7 kms ou 4 kms mais quelque soit leur choix, 150 d'entre eux ont partagé un repas bien mérité dans notre salle communale mise gracieusement à leur disposition par la Municipalité en remerciement de l'aide apportée aux sinistrés de notre commune par le Lions Club lors des inondations d'octobre 2014.

Lors d'une cérémonie symbolique, Gilles TIXADOR, a reçu des mains des organisateurs trois plaques portant la mention « Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap » qui seront disposées dans la commune à l'occasion de futurs aménagements. En offrant ces plaques, les représentants des Lions Club ont tenu à souligner l'importance du bien vivre ensemble et du respect des emplacements handicapés.



VENEZ DECOUVRIR LE PETIT BOUDOIR

Un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes le 07 mars dernier à Sainte-Anastasia. Alliant chic et charme, **le Petit Boudoir**, situé 64 grand rue à Aubarne, est avant tout un lieu de bien-être et de détente.

Coiffure bohème ou romantique, fantaisies, tatouage de cheveux... Lorie VITIELLO sait s'adapter et vous conseiller avec le sourire.

Après 14 années d'expérience chez Sylvie coiffure à Saint-Chartes, Lorie a décidé de prendre son indépendance et d'ouvrir son propre salon. Créé à son domicile, en lieu et place d'une ancienne grange, le cadre se veut avant tout cocooning. Et le moins que l'on puisse dire est que le résultat mérite d'être vu... et apprécié !

D'ailleurs, nombreux sont ceux qui ont répondu présent en juillet dernier lorsque Lorie a invité ses clients à une soirée d'inauguration particulièrement réussie.

Vous êtes donc attendus, sur rendez-vous, tous les jours sauf le mercredi. Tél : 06 26 20 57 34



LA COMMÉMORATION DU 08 MAI

Dans le cadre du 71^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, une cérémonie du souvenir a été organisée devant le monument aux morts de la commune.

Après la lecture des messages officiels par Georges MOULIN, Président de la FNACA, Bryan BOURDIN et Gilles TIXADOR, le dépôt de gerbes a été effectué dans le plus grand recueillement.

A l'issue, le Maire a procédé à la remise du diplôme d'honneur et de l'insigne de porte-drapeau à Fabien BIZET qui assure bénévolement avec dignité et constance, lors des diverses manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore. Le Maire a tenu à lui rendre hommage et lui adresser ses sincères remerciements au nom de la commune.

Un verre de l'amitié, offert par la municipalité, a clôturé la cérémonie.



LA SEMAINE BLEUE

Du 03 au 09 octobre 2016
« A tout âge faire société »

La semaine bleue, nouveau calendrier, une action en transformation permanente

La sémantique a évolué : de la journée des vieillards (1951), on passa à la semaine des vieillards pour s'arrêter en 1977 à la semaine bleue avec pour slogan : 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire.

Depuis 1990, la journée internationale des personnes âgées, placée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, permet de porter d'une seule voix les problématiques des seniors. Pour 2016, le comité national de la semaine bleue a souhaité situer la semaine bleue dans la continuité de cette journée internationale programmée au 1^{er} octobre 2016.

La semaine bleue donne lieu à des manifestations où s'impliquent les acteurs de la vie locale auprès des aînés. Un repas dansant aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2016 à 12 h 00 au foyer Paul Maubon. Ces moments de convivialité, ouverts au grand public, adhérant ou non au club des aînés, permettent de créer des liens entre les générations et de prendre conscience de la place de la fraternité, ce troisième terme de notre devise républicaine. Les places seront réservées auprès du Club le Cigalon ou du CCAS à la Mairie. Cette semaine bleue 2016 s'articulera autour d'une nouvelle thématique « A tout âge, faire société ». Toutes et tous seront donc les bienvenus.

Louis POTEZ - Association Le Cigalon



Gilles TIXADOR vous convie à une réunion publique d'informations
Le Vendredi 14 octobre 2016
à partir de 19h00 Foyer Espace Paul Maubon

RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS

Un rendez-vous avec les administrés de 65 ans et plus aura lieu à l'Espace Paul Maubon le :

Samedi 21 janvier 2017 à 12h00

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à contacter la Mairie au : 04.30.06.52.00





L'AGENCE POSTALE

Dans le cadre d'une restructuration de ses services, La Poste a fermé les bureaux dont l'activité était jugée insuffisante. Elle s'était toutefois engagée à maintenir un réseau dense d'au moins 17 000 points de contacts dont certains gérés en partenariat avec les communes. Dans ce contexte, La Poste a décidé la fermeture du bureau de Sainte-Anastasia.

Soucieux de maintenir ce service, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 13 avril 2016, a approuvé la création d'une agence postale à gestion communale.

Ainsi, un espace dédié à l'agence postale a été aménagé au sein de l'hôtel de ville.

La durée de la convention est de neuf ans. L'agence postale a ouvert en mairie le 8 septembre dernier.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

La loi 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile définit dans son article 13 le Plan Communal de Sauvegarde.

Ce document vise à améliorer la prévention et la gestion des crises. Il constitue un outil complémentaire au dispositif ORSEC pour aider le Maire à apporter une réponse de proximité à tout événement de sécurité civile. Il ne concerne que les mesures de sauvegarde de la population, à l'exclusion de toutes missions opérationnelles relevant du secours. Ce document est arrêté et mis en œuvre par le Maire et transmis au Préfet du département.

Le PCS est un outil opérationnel qui se décline en plusieurs phases :

- Évaluation des risques.
- Organisation pour une gestion globale de la crise.
- Formation du personnel et des acteurs impliqués.
- Information de la population.

Le PCS prévoit des actions appropriées en fonction de la gravité du risque et une organisation locale capable de :

1. Réagir rapidement.
2. Préserver la sécurité et / ou la salubrité.
3. Prévenir toute action malencontreuse ou panique.

Consciente des enjeux du territoire de Sainte-Anastasia et après les graves inondations subies en octobre 2014, la Municipalité a réagi et s'est engagée dans l'élaboration de son PCS.

Les objectifs sont multiples :

- Proposer une prise de décision adaptée à chaque niveau de gravité des événements.
- Anticiper les situations dangereuses afin d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population.
- Préparer les acteurs impliqués dans la crise pour diminuer au maximum les actions improvisées qui peuvent nuire au déroulement.

A ce stade, une première ébauche de diagnostic est réalisée. Le projet d'une « organisation type » a été élaboré et a été soumis à la commission « Environnement, développement durable, cadre de vie » le 25 août dernier.

Viviane POTEZ, Adjointe au Maire
Danièle POULLET, Conseillère municipale



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Associations de Sainte-Anastasie

Pour annoncer vos manifestations sur le blog de la commune, n'hésitez pas à envoyer un mail à : steanastasiemcommunication@orange.fr en précisant la date, le lieu, l'horaire, une illustration et tous renseignements utiles.

LISTE DES ASSOCIATIONS

AATCC	Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62
ALEPH	Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36
APSA	Sabine PONT	06.10.42.29.60
ART ET CULTURE	Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95
ARTURO ET CIE	Vanessa PLATON	06.09.17.30.21
CITOYENNETE ECOLOGIE	Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26
ECOLE DE MUSIQUE	Monique RICHARD	04.66.63.03.03
ENTENTE DU GARDON	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89
ENVIE DE...	Mérelia DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78
ESCRIME AU BATON LONG	Christian MAUREL	06.78.77.24.23
FNACA	Georges MOULIN	04.66.60.12.54
GYMNASTIQUE DETENTE	Mireille FABREGAS	04.66.81.06.39
LA DIANE Société de chasse	Serge VINCENT	04.66.63.22.86
LA GALANTE PRODUCTIONS	Walter BADET	06.35.33.35.50
LE FIL DE SOIE	Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80
LE CIGALON	Louis POTEZ	06.80.05.64.13
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Jacqueline GINER	04.66.81.03.77
LES CHATGABONS	Véronique MAJEWSKI	06.13.36.01.67
LES ENFANTS CHANTANTS	Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29
LES JOYEUX ACCENTS	Monique CAZEAUBON	04.66.63.13.24
SAINTE-ANASTASIE COMMUNICATION	Corinne TIXADOR	06.11.36.09.69
SAINTE-ANASTASIE DANSE	Michel MARTIN	04.66.63.05.55
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89

LE REPAS DES ASSOCIATIONS

Pour la deuxième année, les associations de Sainte-Anastasie ont proposé à leurs adhérents un moment de convivialité autour d'un repas qui s'est déroulé en juin dernier.

Après l'apéritif offert par les associations, le Président du Cigalon a lu un message de Corinne TIXADOR remerciant les administrés de leurs témoignages de soutien suite à l'accident survenu à Monsieur le Maire.

Ce repas est un moment privilégié de partage et d'échanges, ainsi nous poursuivons l'objectif de rompre la solitude par cette soirée festive et dynamisons la vie locale par un regroupement très cordial des associations de la commune. Celles-ci vous donnent rendez-vous en Septembre pour la reprise des activités ainsi qu'en 2017 pour un nouveau repas.





Souhaitons
la bienvenue
à une nouvelle
association
de notre
commune !



L'ESCRIME AU BÂTON LONG : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une école d'escrime au bâton dans la tradition des arts martiaux chinois. A la base, nous devons la connaissance de cette codification à Maître Francis Vigoureux, qui a lui-même fait plusieurs livres relatant l'escrime pendant ses voyages sur le Yangtze en Chine. Dans les années 80, il monte son école à Perpignan, il codifie suivant sa méthode propre ainsi que la tenue. Voulant se démarquer face aux sports de combat, il adopte le Hakama (Jupe du Samourai), bandeau, gants et une chemisette qui rappelle la marine nationale dans laquelle il a servi, mais aussi pour plus d'aisance à l'escrime.

Nous pratiquons en keikogi (kimono) simplement, avec le grade qui suit les ceintures traditionnelles. Nous sommes 3 Clubs indépendants et suivons la même méthode avec chacun sa petite particularité, qui n'est autre qu'un ajout d'un art martial complémentaire à mains nues de type Jujitsu.

Nous tenons à faire un stage d'un WE dans chaque club une fois par an.

Nous sommes une dizaine de pratiquants par club, ce qui rend la rencontre très conviviale, mais aussi rigoureuse sur le travail de l'art. Riche en échanges de techniques.

Pour ma part, je ferai des échauffements de type DO-IN qui permettent de réveiller le corps et d'augmenter sa souplesse et la vigilance. Il maintient le corps dans un bon état de santé.

En chinois DO signifie Ouverture et IN Mouvements, pour le cours je ferai un Do-in tonique.

J'ai pratiqué pendant 10 années le DO-IN et 2 ans en tant qu'animateur.

Pour l'escrime : nous avons plusieurs principes à respecter, 9 au total.

Pour faire simple, 1^{er} principe : Dissuasion ou étude des manipulations, 2^{ème} : Combat avec parades

3^{ème} : Combat avec esquives, etc... En passant par les déplacements et postures.

Certains principes se travaillent dès les premiers cours, d'autres sont d'un niveau supérieur.

La grande ouverture de cet art consiste à faire autant travailler le côté droit que le gauche.

Nous travaillons aussi des ensembles de mouvements codifiés (Kata), comme dans tout art martial.

J'ai commencé le Bozendo (escrime au bâton long) en 2004, j'ai eu mon 1^{er} Dan (ceinture noire) en 2008.

Puis j'ai rejoint le Club de St Aunès (34), ensuite nous nous sommes affiliés à Rodes (66) et Fronton (31).

Donc, je vous souhaite la bienvenue dans le club de Sainte-Anastasie, beaucoup de courage et de plaisir dans la pratique. Comme dans tous nos clubs, nous vous proposons 3 cours d'essais gratuits. Le tarif annuel sera de 65€ assurance comprise, le club prête les bâtons.

Les cours se pratiqueront à la grande salle du foyer d'Aubarne le Mercredi Soir de 19h à 21h.

Cours Adultes ou + de 16ans - Début des cours Mercredi 21 Septembre 2016

Animateur : Christian Maurel contact : 06 78 77 24 23

棒禅道



Association ART ET CULTURE

Sous la houlette de la présidente d'Art et Culture de Sainte-Anastasia a eu lieu le salon des créateurs les 2 et 3 Avril 2016.

Les visiteurs ont été nombreux au vernissage de ce salon.

Il faut bien l'avouer, les œuvres avaient fière allure au sein de notre salle des fêtes.

Au-delà de la simple contemplation esthétique, mélange des couleurs, pureté des lignes, l'art révèle différents niveaux de signification.

Ballade sur les rives de notre fantaisie... Invitation au voyage... Expression et découverte des sentiments... Interrogation sur les valeurs de la vie... Création, déformation de nos objets familiers... Mise en sellette du passé comme du présent...

Un véritable mouvement de la pensée, une révolution. Ces mains qui parlent, qui évoquent l'épanouissement de la vie.

Cette année, nos belles exécutantes sont vraiment entrées dans la confrérie des virtuoses. Nos femmes artistes bousculent vraiment l'univers de l'art à Sainte-Anastasia.

Elles ont invité à cette démonstration de leur talent, leur professeur émérite, qui a fabuleusement traité l'art de la taumachie. Elles ont la majorité, ici !

N'oublions pas nos artistes hommes. Ils sont 3. L'un défie à lui tout seul, les conventions de notre société très souvent trop policée, en proposant des œuvres cultivant la surprise, l'incongruité, le politiquement correct. Le toujours visionnaire œil de l'artiste, il a en éveil, semant à tout vent.



Souhaitons à tous une année où leurs mains continueront à façonner l'harmonie des choses.

Gilbert HOULONNE

Programme second semestre 2016

Cours de peinture : mercredi matin à 9h30 au foyer d'Aubarne.

Marché de Noël : 4 Décembre 2016. Clôture des dossiers d'inscription le 15 Octobre 2016.

Pour toute information et inscription, vous pouvez nous contacter

par mail : artetculture.sainte-anastasia@gmail.com

par téléphone : 06 85 72 07 95 ou le 06 86 54 33 15



Sainte-Anastasie Danse

Bonjour à tous.

C'est avec plaisir que l'association est prête à vous recevoir pour la nouvelle année 2016 2017.

Dans l'association, nous proposons différents ateliers : danses traditionnelles, danses de salon, claquettes, Gym Pilate et en week-end bals, stages de danses.

Les lundis : danses de salon, Claquettes, Gym Pilate. / Les jeudis : danses traditionnelles.

Cette année, le nouvel atelier de Gym Pilate a eu du mal à démarrer mais petit à petit il s'est étoffé et nous avons eu le plaisir d'avoir quelques adhérents hommes.

Le bal du 17 octobre, avec le groupe Vieux-Cheval du département de Var, s'est très bien déroulé. La convivialité, le plaisir du partage des danses étaient au rendez vous.

Le bal de la St-Patrick du 05 mars, avec le groupe Dancing Feet d'Ecosse, a rassemblé toujours autant de monde.

Le stage de danses du XIX^{ème} siècle avec Yvonne Vart et **le stage de danses irlandaises** avec John Leyden d'Irlande du Nord ont rencontré un franc succès.

Pour 2016-2017, nous invitons un groupe occitan de Béziers pour le bal du 8 octobre, **Castanha e Vinovel**. A cette occasion, nous organisons un après-midi Occitan gratuit.

16h Démonstration de danses d'Occitanie par le groupe de Ste Anastasie Danse.

16h30 « Les joyeux Mineurs » Groupe de danses du bassin minier cévenol, composé d'enfants, d'adultes et de leur orchestre.

17h15 Théâtre en occitan : « Lo Doctor Novèl es arribat » avec l'atelier Occitan de Milhaud.

Dans l'après midi, nous aurons le plaisir d'accueillir Martine MICHEL, présidente de l'association PARLARS d'AICI et rédactrice de la revue Cascalhs. Elle pourra présenter aux enfants une balade fantastique contée en langue d'Oc. Projection en continu de court métrages en occitans.

Nous poursuivrons par un repas partagé pour ceux qui le désirent. (Chacun apporte un salé sucré et ses couverts). Pour finir, Baleti à 21h, entrée à 8€ et gratuit pour les moins de 16 ans..

Nous prévoyons un stage de **danse de Sardane**, identité de la Catalogne et à nouveau un stage de **danse irlandaises**. **Si vous désirez essayer, n'hésitez pas, demandez des renseignements.**

Adhésion à l'association: 15€ par personne et 25€ par famille.

Préinscriptions, renseignements : berangerem30@orange.fr, 04 66 63 05 55

L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition du foyer Espace Maubon, lors de ses différents ateliers et manifestations.

Michel MARTIN et les adhérents. <http://dansons.pagesperso-orange.fr/>



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

La prochaine collecte aura lieu le 25 novembre 2016.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr

ou l'Association : dondusang.stchaptres@gmail.fr

Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !



L'ENTENTE DU GARDON



Une nouveauté pour cette année 2016-2017, le Club vient de créer une Entente avec le Sport Olympique Calmettois (SOC).

L'Entente du Gardon vous donne rendez-vous pour le réveillon de la St-Sylvestre le 31 décembre et son loto en Janvier 2017.

L'Entente du Gardon vous présente son nouveau Bureau :

Président :	Daniel GRIOLET
Vice-Président :	Boucif ZENASNI
Trésorière :	Aurélie VENCHIARUTTI
Vice-Trésorier :	Olivier COULET
Secrétaire :	Stéphanie THUILLIER
Vice-Secrétaire :	Martine JOLY

Le Bureau de l'Association tient à adresser ses plus sincères remerciements à tous ceux qui partagent la même passion et notamment aux dirigeants et aux éducateurs, sans oublier tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible...

Sainte-Anastasie en fête

L'Association remercie les nombreux bénévoles qui ont participé activement à la réussite de la Fête Votive 2016. Ils sont attendus encore plus nombreux l'année prochaine ! Toute personne souhaitant apporter son aide est la bienvenue...

L'association remercie également tous les sponsors sans lesquels cette fête ne pourrait avoir lieu. Comme en 2015, la société APEX de Nîmes a gracieusement prêté le véhicule utilisé pour les Aubades et Monsieur le Maire a pris en charge personnellement les frais d'essence.

Bilan financier de la Fête Votive :

Dépenses :	40.841,11 euros
Recettes :	46.583,87 euros
Bénéfice :	5.742,76 euros



**La Fête
Votive
en 2017 ?
DU 27 AU 30
JUILLET**



LE CIGALON *propose* le 1^{er} festival de tango argentin à Sainte-Anastasie



Le Club Le Cigalon s'est associé à Tang'Amor pour ce festival. Quelle réussite ! Le foyer de l'Espace Paul Maubon a vibré pendant 3 jours aux rythmes du tango.

Nous remercions les hébergeurs de la commune pour l'accueil fait à ces « milonguéros » (le camping et les chambres d'hôtes). Nous remercions également toutes les personnes membres du Cigalon et d'Arpagus qui sont venues se restaurer en écoutant les orchestres ou en regardant évoluer les danseurs. N'oublions pas les bénévoles ainsi que l'aide fournie par l'Entente du Gardon.

Les participants ont admiré les peintures et dessins de Lina (peintre argentin) qui ornaient l'Espace. Vous avez pu, cet été, retrouver Félix, Hakim et Jérémy, professeurs reconnus à Buenos Aires, aux Jeudis de Nîmes place du chapitre ou les mercredis place des martyrs à Alès.

L'organisation d'un festival de cette durée demande une maîtrise des nuisances, aucun retour négatif ne nous est parvenu ! Toute la reconnaissance des organisateurs à la Municipalité qui leur a fait confiance en autorisant cette manifestation. Et si c'était à refaire...

Le Cigalon, Louis POTEZ

Le Cigalon

433, rue des Meyrannes

Russan 30190 SAINTE-ANASTASIE

Seniors.steanastasie30190@gmail.com

Tél.06.80.05.64.13 ou 04.66.63.83.27



GYM DETENTE

AU FOYER ESPACE PAUL MAUBON

COURS DE GYM TONIC

Les Lundi de 20h à 21h et Mercredi de 18h à 19h

COURS DE GYM DOUCE

Le Vendredi de 9h30 à 10h30

Tarif annuel : 90€ les 3 cours

Age minimum : 16 ans, accompagné d'un parent

Certificat médical obligatoire

Un cours d'essai pour les nouveaux !

CONTACTS

M^{me} Fabrégas Tél. 04 66 81 06 39

M^{me} Vinatier Tél. 04 34 04 32 71

M^{me} Aubert Tél. 04 66 81 04 23

**Le 18 octobre 2016
à Sainte-Anastasie !**



LES CHATGABONDS



Voici quelques nouvelles de notre association créée en novembre 2015. Les premières adhésions et notre participation au marché de Noël sur notre commune nous ont permis de récolter les premiers fonds pour agir sans attendre. La première stérilisation a eu lieu le 10 décembre 2015, d'autres actions se sont enchaînées pour lever des fonds dont trois participations au petit marché de notre village et le vide-grenier du 22 mai 2016 à l'Espace Paul Maubon.

Nous avons le souci de gérer au plus juste les sommes qui nous sont confiées dont l'intégralité doit bénéficier au petit peuple félin. Nous avons reçu plusieurs appels d'habitants de notre commune nous demandant d'intervenir et à l'heure où nous écrivons cet article, nous sommes, toutes actions confondues, à une trentaine de stérilisations. Si nous nous référons au tableau paru dans le précédent article relatif à la procréation de nos amis les chats, vous pouvez déjà imaginer la portée de notre action...

Notre présence et votre soutien seront de nature, nous l'espérons, à éviter des actes de malveillance à l'encontre de nos amis les chats ou tout autre animal d'ailleurs, actes que nous ne laisserons pas sans suite s'ils devaient se renouveler !

Nous ne saurons jamais assez remercier tous ceux qui nous soutiennent et associons également les bénévoles qui depuis des années, bien avant nous, ont permis d'améliorer la cause animale en faisant évoluer la législation. Efforçons-nous de la faire respecter...



QI-GONG À L'ÉCOLE



Le QI GONG est une gymnastique thérapeutique très ancienne. Pour les enfants comme pour les adultes, le Qi Gong permet d'apprendre à canaliser l'énergie, à drainer les émotions négatives, à développer la concentration, l'enracinement et la confiance en soi. En fait, apprendre à contrôler la nervosité, l'agressivité, la timidité, l'angoisse.

La clef, la confiance qui se développe, en proposant des exercices sous forme de jeux. L'enseignant est à la fois celui qui organise, permet, surtout celui qui fait avec. Jouer avec... comparer les styles... Etre capable de rire de soi-même... en toute sympathie... des autres...

Séance après séance, le contenu se construit. La notion de temps s'inscrit en respectant le degré de concentration des enfants. Les pauses sont nombreuses.

Le jeu des cinq animaux remporte un succès certain. L'ours, animal puissant, invite à poser ses pieds d'une manière sûre, profonde. Force et calme imprègnent chaque mouvement. La grue ou le flamant rose ont un pas léger, aérien. Les pas deviennent légers, la respiration douce.

Peu à peu, imiter différents animaux permet aux enfants d'intégrer des gestes, à la respiration et à leurs ressentis.

Cette méthode doit se pratiquer sous la forme de petits groupes. Dans un lieu calme.

Quand ces conditions sont réunies, le degré d'observation et d'action des enfants est surprenant et même remarquable. Bien des adultes pourraient les envier...

Les graines sont semées. Peut-être qu'il pourrait y avoir une suite ?



Gilbert HOULONNE

Infirmier Spécialisé dans les techniques psycho-corporelles



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNIQUE POUR LA SAISON 2016/2017



GIBIER LÂCHÉ POUR LA SAISON 2016/2017

10 trios de lièvres courant du mois de Mars.

Ouverture de la garrigue le Dimanche 11 Septembre

100 perdrix et **150 faisans** + **3 lâchers** de faisans en cours de saison.

Dimanche 30 Octobre 2016

Dimanche 20 Novembre 2016

Dimanche 18 Décembre 2016

Attention : Fermeture de la chasse aux lièvres le Mercredi 30 Novembre au soir.

A compter du 01 Novembre, les cartes d'invitations seront disponibles au Bar «Le Castellas»

A tous les propriétaires, merci de bien vouloir nous signaler **le plus rapidement possible** tous dégâts survenus dans vos parcelles afin de limiter l'impact sur les cultures.

Message valable pour toutes les saisons à venir.

Afin d'optimiser l'organisation des battues, merci aux personnes désirant y participer **occasionnellement** de prévenir le chef de battues **M. OLYMPE Jérôme** au **06.01.85.10.58** **une semaine à l'avance.**

Pour infos :

A la prochaine Assemblée Générale, **1/3 du bureau sera renouvelé.** Les candidats souhaitant se présenter **doivent impérativement** en informer le Président par courrier avant le :

01 Mars 2017

Pour tous renseignements contacter le Président M. VINCENT Serge

Tél. domicile 04.66.63.22.86 de 18h à 19h **uniquement**

Tél. portable 06.20.42.17.82 Horaires de travail.

La société de chasse tient à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à l'aménagement du RDV tout au long de cette année. Un grand merci à vous tous, sans vous tout cela n'aurait pas été possible !

Le Président, VINCENT Serge



CÉVENNES TRUFFES

Négoce Produits des Bois
Champignons & Truffes
Gros et demi gros

06 09 50 35 25

Gîte des Figourières

Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception

Hameau de Russan

F -30190 Sainte-Anastasia

Web : www.gitesainte-anastasia.com
E-mail : infos@gitesainte-anastasia.com

+33 (0)4 66 63 89 89

+33 (0)4 66 63 89 88

Les Coudurières

Camping à la ferme



M^{me} Josiane Robert

30190 Russan Sainte-Anastasia

Téléphone : 04.66.81.09.27

Portable : 06.18.39.15.53



Alu'dépannage

Pose toutes menuiseries
Serrurerie Alu, PVC, volet roulant...

d.rebuffat1@orange.fr

Fixe : 04.66.22.60.60 - Port. : 06.15.63.73.61

Contact : Daniel Rebuffat - La Bégude - 30190 Ste Anastasia

SIRET : 534 316 872 00017



Régie pub Impression

*Création et gestion
de vos espaces publicitaires*

Agence de Nîmes

62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard

T. 04 66 63 26 42

E-mail norsudnimes@gmail.com



EN ATTENDANT LES VŒUX 2017... UN PETIT SOUVENIR DE 2016

A l'occasion des vœux à la population, le Maire a remis une médaille de la commune à Monsieur Jean-Marie PAGES, responsable du bureau de poste de Sainte-Anastasia à l'occasion de son départ en retraite et à Monsieur Alain FOURES, photographe qui immortalise bénévolement depuis de nombreuses années tous les évènements de la vie communale.



Une autre cérémonie bien sympathique au cours de laquelle se sont retrouvés les employés municipaux, les employés du S.I.V.U des Meyrannes, le Maire et les membres du conseil municipal

Le foyer de l'Espace Paul Maubon a accueilli les vœux de la Communauté d'Agglomération



© Alain Fourès Janvier 2016



**Vendredi 13 janvier 2017
à partir de 18h30
Vœux du Conseil Municipal
à la population**



MC coiffure mixte

04 66 58 47 91

du Mardi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
le samedi en continu : 9h - 17h

23 Rue de l'Hotel de Ville. 30190 RUSSAN

C.A Paysage

**CRÉATION DE JARDINS
ENTRETIEN ESPACES VERTS**

06 27 51 28 86
charlie.ayrald@orange.fr
17, rue du Moulin à vent
30190 La Calmette


Charlie Ayrald

Saladerie

Chez Cathy **SNACK**

06 38 10 15 97
Place de la Fontaine 30190 Sainte Anastasie

Les Délices d'Aline et Rémi

... Boulangerie Pâtisserie ...

27. Avenue des Gorges - Russan - 30190 Sainte-Anastasie
Ouverture du Mardi au Dimanche
de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30
Fermeture le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

04 66 63 11 32

 **Régie pub Impression**

*Création et gestion
de vos espaces publicitaires*

Agence de Nîmes
62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard
T. 04 66 63 26 42
E-mail norsudnimes@gmail.com

 **PRODUCTIVE PRINTING**

**Découvrez nos Solutions d'impression
UNIQUES et INNOVANTES**

RISO FRANCE
Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka
RDC bat 3 - 159 Rue de Thor
34036 MONTPELLIER Cedex
Contact 04 67 99 45 00 - contact@risofrance.fr
risofrance.fr





ETAT CIVIL *(au 01 septembre)*

NAISSANCES

TIHANGE Aaron né le 14/01/2016
 MUSSEL Lucile née le 04/02/2016
 GILIER MARGAUX N2E LE 15/02/2016
 DOMINEAU Axel né le 08/03/2016
 JAILLON Laina née le 14/03/2016
 BEAUREPAIRE Léa née le 08/05/2016
 BEAUREPAIRE Lucas né le 08/05/2016
 ASTRUC Maylee née le 13/07/2016
 QUENDOLO Camille née le 09/08/2016



MARIAGES

GRUSON Rudy et LEFEBVRE Benoit le 14/05/2016
 PLAGNOL Michaël et QUARLIN Estelle le 04/06/2016
 MICHEL Thierry ET Sandrine GRIOT le 16/07/2016

DÉCÈS

MARTINEZ Francine décédée le 28/12/2015
 GRONGNET Claude décédé le 19/01/2016
 COSTE Lucien décédé le 10/02/2016
 VIDAL Hugo décédé le 10/03/2016
 FREBOT Jeanne décédée le 12/03/2016
 LAUPIES Alain décédé le 17/03/2016
 DEBAT Yves décédé le 05/03/2016
 TIXADOR Elisabeth décédée le 28/04/2016
 LEFEBVRE Jocia décédée le 02/05/2016
 PREVOST Lilian décédé le 24/07/2016



RENDEZ-VOUS AUX JOGGEURS ET JOGGEUSES DE SAINTE-ANASTASIE !

Le dimanche matin
 Rendez-vous : parking de l'école
 Départ : 9h30 précises.
 Durée du Parcours :
 environ 1h à 1h30 selon le niveau.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter
 Dimitri AUBIN après 20h
 au 06 07 99 53 05
**Ensemble, donnons un nouveau souffle
 à notre commune !**



NUMÉROS UTILES

Mairie	04.30.06.52.00
Ecole publique	04.66.63.12.28
Cantine scolaire	04.66.63.02.28
Crèche – SIVU des Meyranes	04.30.06.52.03
Bibliothèque	06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés)
 prix repas : 5,26 euros
 Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

Nîmes Métropole 04.66.02.55.55 (standard)
 Conseil Départemental 04.66.76.76.76
 Préfecture 0820.09.11.72
 Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des
 recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic,
 Campagnac et Les Mas : mercredi matin ;
 Les Bégudes : jeudi matin

Services d'Urgence



Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73
Cabinet médical	04.66.81.07.58
Docteur VIAN	06.25.65.18.73
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25
EDF-GDF	0810 030 810
ERDF	0810 058 714
SAUR	04.30.62.10.00



BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
PENE Bruno	06.03.93.09.91
VERGNES Gina	06.03.93.09.91

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

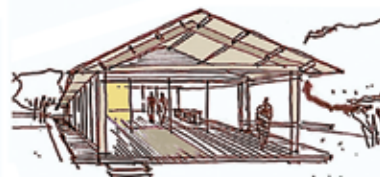
Construction Bois Zinc

Ossature bois - Charpente - Zinguerie - Isolation

David SURGET

Artisan Charpentier

06 79 91 28 22
04 66 22 41 44



111 impasse le Pradet - Aubarne - 30190 Sainte Anastasie

Mail: contact@cboiszinc.fr

Site internet: construction-bois-zinc.fr

LE PETIT BOUDOIR

Salon de coiffure

06 26 20 57 34

Lorie Vitiello

64 Grand Rue (Aubarne) | Sur rendez-vous lundi - mardi
30190 Ste Anastasie | jeudi - vendredi et samedi

RESTAURANT

Ouvert Midi et Soir

le martin's

ici... [le tout-fait-maison]

avec terrasse...

196 route de Carrières Vieilles
30190 Saint-Chaptes

04 66 03 42 03

Portable 07 62 77 45 76



Vin de pays du Duché d'Uzès

Vin de pays d'Oc

Hameau de Vic, 30190 Sainte
Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61

port : 06 17 22 40 45

Vire



- Tous dépannages
- Plomberie
- Chauffage
- Climatisation
- Fioul - Gaz
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant

04.66.63.12.38 06.19.70.06.48

Michel VIRE

2, Route d'Uzès 30190 Dions

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Vous avez rendez-vous !

N'hésitez pas à découper et afficher pour ne pas oublier !!

OCTOBRE 2016

SAMEDI 1 OCTOBRE :

REPAS DANSANT (LE CIGALON)

SAMEDI 08 OCTOBRE :

BAL (Ass. SAINTE-ANASTASIE DANSE)

VENDREDI 14 OCTOBRE :

RÉUNION PUBLIQUE

MARDI 18 OCTOBRE :

FESTIVAL DE JAZZ (NIMES-METROPOLE)

DIMANCHE 23 OCTOBRE :

LOTO (Ass. REVES'ELLES)

NOVEMBRE 2016

VENDREDI 11 NOVEMBRE :

COMMÉMORATION – Monuments aux Morts

VENDREDI 25 NOVEMBRE :

DON DU SANG – Saint-Chaptes

DÉCEMBRE 2016

DIMANCHE 4 DECEMBRE :

MARCHÉ DE NOËL (Ass. ART ET CULTURE)

DIMANCHE 18 DECEMBRE :

LOTO (FNACA)

SAMEDI 31 DECEMBRE :

RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE (Ass. L'ENTENTE DU GARDON)

JANVIER 2017

VENDREDI 13 JANVIER :

VŒUX A LA POPULATION

SAMEDI 21 JANVIER :

REPAS DES AÎNÉS

Attention : ce planning est susceptible de subir des modifications.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour Septembre 2016)

Lorinne CHEUCLE	04.66.74.45.41
Sandrine ISAIA	04.66.63.14.68
Chantal LERONDEAU	04.66.22.39.91/06.52.88.77.73
Laurance PELEGRIN	07.71.16.07.72
Vanessa PLATON	04.66.20.53.74/06.09.17.30.21
Sabine PONT	06.10.42.29.60
Christelle RAVENT	04.66.63.03.33
Corinne RIUS	06.95.87.85.32
Florence VINATIER	04 34 04 32 71 / 06 37 58 15 92



Le prochain journal municipal paraîtra en Janvier 2017

ELECTIONS 2017

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.



TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités
ou pris sous centrale
CD 22, le Village, 30190 DIONS
Port : 06 16 02 01 45
Tél./fax : 04 66 81 08 51
tixabeton@wanadoo.fr

Pose de clôtures Portails et portillons

CLEMENTI BERNARD

- Affichage -
- Montage publicitaire -
- Pose de clôtures -
- Portails et portillons -



191 D 418 Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél / fax : 04 66 63 12 95
Portable : 06 71 97 48 08

ENTREPRISE BANCEL

MENUISERIE



Bois - Alu - PVC Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant - Porte sectionnelle - Cuisine - Agencement

POMPES FUNÈRES BANCEL



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES
CÉRÉMONIE SONORISÉE
Caveaux (entretien, nettoyage)
Articles funéraires (fleurs, plaques)

Une équipe à votre service dans un environnement privilégié

30190 Sainte-Anastasie • bancel.men@wanadoo.fr • 04 66 81 03 36

FÊTE VOTIVE 2016

